



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

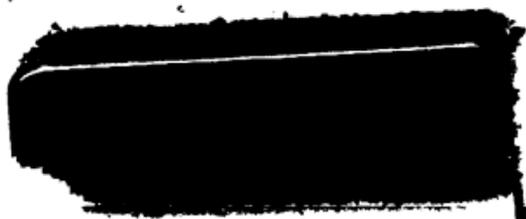
m

1700,1

Coll. 511 ^m —

1700, 1

Mercury



<36624505570019

<36624505570019

Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

JANVIER 1700.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure Galant,

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercur*e Galant le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

A P A R I S,
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au *Mercur*e Galant.

M. D C C.

Avec Privilège du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne s'oblige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de de figurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera sous les bons Ouvrages a leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



NECROLOGE
GALANT

JANVIER 1700.

L'AMOUR que les Peuples ont pour le Roy, est si profondément gravé dans leurs cœurs, que depuis qu'on a posé la Statuë Equestre de ce Prince dans la Place que l'on appelle

A iij

6 MERCURE

aujourd'huy la *Place de Louis le Grand*, il n'y a presque point de Ville en France, où l'on ne se soit empressé à faire des Inscriptions pour mettre au dessous de cette Statue. En voicy une de M^r Pérille, Avocat à Troyes, qui a esté extrêmement approuvée.

Hoc stabit Lodoix ære perennior.

Vous ne serez pas fâchée de voir sur cette manière, ce qui a esté écrit de Bordeaux.

GALANT. 7

A MONSIEUR ****

SI l'on devoit, Monsieur, à la Statuë Equestre du Roy, le grand Feu d'artifice, qui fut tiré le jour qu'elle fut posée, on ne luy doit pas moins ce doux feu naturel, ce beau feu de genie, qui naist des rayons & des influences d'Apollon. Vous jugez bien par ces expressions poëtiques, qu'il s'agit de vers. En effet, les vers conviennent aux Statuës. Il faut que le langage soit sublime, pour mériter d'estre gra-

A iiij

8 MERCURE

vé sur ces glorieux Ouvrages,
ces merveilles de l'Art, qui
veut le disputer à la Nature,

Vivis certantia vultibus ara.

Aussi Stace composa de compte fait, cent sept vers pour la Statuë Equestre de Domitien, & il nous apprend dans sa lettre à Stella, que l'Empereur voulut les voir. Sa veine poëtique estoit bien enflée, lorsqu'il en coula en un jour ce grand nombre de vers, qu'une Inscription ne peut contenir. Il nomme cette Statuë de l'Empereur un Colosse,

Moles geminata Colosso,

GALANT.

quoy que les Statues augustes fussent propres aux Empe-reurs, & que les Colossales ne fussent que pour les Dieux, à qui on donnoit une taille prodigieuse, surpassant celle des hommes de plusieurs coudées. Il fait venir encore à son sujet les plus grands chevaux de la Fable; le Cheval de Troye; le Cheval Arion qui avoit esté à Neptune, & qui fut ensuite à Hercule, & enfin au Roy Andraсте, & le Cheval de Thrace, *Bistonius Sonipes*, autrement le Cheval de Mars: & cela pour les faire paroistre de petits

10 MERCURE

chevaux auprès du cheval de la Statuë de Domirien. Je ne ſçay ſi cette maſſe peſant deux cens ſoixante & douze vers, n'eſtoit pas pour l'égalier à celle de ſon Coloſſe, & ſi ce ſurcroiſt de matière n'accable pas ſon ſujet plutoſt que de luy donner de l'éclat. Le mot de Scaliger contre luy, eſt juſte, *ſic ubi excellere conatus eſt, excrevit in tumorem*, lorsqu'il s'eſſorce d'exceller, ce n'eſt qu'une groſſe enflure. Les Muſes de Virgile ſont plus œconomies. Cet illuſtre Poëte ayant une occasion de louer

GALANT. II

Auguste, le fait en deux Vers:
que la Cour du Prince & le
Senat de Rome admirèrent.

*Nocte pluit totâ, redeunt Specta-
cula manè,*

*Divisum imperium cum Jove
Cesar habet.*

Jupiter inonde la nuit.

La pluye en est continuelle,

Et Cesar le jour embellit

De spectacles qu'il renouvelle.

Comme je suis *Andini cultor*
vatis, je me conforme avec
peu de vers à son exemple.

Ainsi un seul Distique Latin
fait ses honneurs à la Statuë
Equestre du Roy.

12 **MERCURE**

Pro Equestri Statuâ.

*Effigies regis reginâ spector in
Urbe,*

*Ære gerens Magni Lodoici fortia
facta.*

En voicy l'explication.

*Statuë auguste, effort de mains
babiles,*

*Faitte les regards de la Reine des
Villes,*

*Et pour rendre immortel le grand
Nom de LOUIS,*

*Mon Bronze s'est chargé de ses
faits inouis.*

Je suis toujourns, &c.

La Ville de Toulouse a imi-
té celle de Lyon pour le soula-

GALANT. 13

gement de les Pauvres. Je vous envoie ce qu'elle a fait publier touchant une Loterie que le Roy luy a permis de faire en leur faveur.

Les Directeurs de l'Hôpital General de Toulouse ayant tres humblement supplié le Roy d'accorder la permission de faire une Lotterie qui puisse procurer à l'Hôpital de cette Ville quelque secours dans ses pressans besoins, il a plû à Sa M. de la permettre, par les ordres du 11. Novembre 1699.

Elle sera de vingt mille Louis en espece, dont il sera

14 MERCURE

levé quinze pour cent sur les quatre premiers Lots, & dix pour cent sur tous les autres Lots, pour ce revenant bon estre employé à la subsistance des Pauvres.

Premierement, pour remplir ledit compte de vingt mille Louis, on fera vingt mille billets d'un Louis en espee chacun, dont quatre cens seront bons Lots, & les dix-neuf mille six cens restans seront de nulle valeur.

II. Ceux qui voudront mettre à cette Lotterie, s'adresseront à l'un des trois Directeurs

GALANT. 15

dudit Hôpital icy nommez ;
ſçavoir, les Sieurs du Conseil,
Charlary & Delvolvé, anciens
Capitouls ; lesquels auront
chacun un livre chiffré & pa-
raphé par M^r le Premier Preſi-
dent, & par le plus ancien des
Directeurs, pour y écrire les
noms de ceux de qui ils rece-
vront de l'argent, & le nom-
bre des billets ſuivant leur
numero.

III. Les trois Directeurs
mettront tous les huit jours
l'argent qu'ils auront reçu
dans un coffre, qui ſera dans
les Archives de l'Hôpital, &

16 MERCURE

ils en auront chacun une oief.

IV. On coupera vingt mille petits carrez de papier d'une même grandeur, sur lesquels on écrira le nom & les numeros de ceux qui auront donné leur argent, ils seront ensuite roulezz, colezz & mis dans une boëte, que l'on remuëra plusieurs fois, pour les bien mêler.

V. On coupera autres vingt mille petits carrez de papier aussi d'une même grandeur, desquels il y en aura dix-neuf mille six cens de blancs de nul-

GALANT. 17

le valeur, & quatre cens de bons, où seront écrits les Lots suivant la division cy-aprés, ils seront tous roulez, collez, & mis dans une autre boëte, que l'on remuera plusieurs fois.

VI. La Loterie sera tirée à la fin du mois d'Avril, si plustost elle n'est remplie, dans le Bureau de l'Hôpital, en présence de M^r le Premier President, de M^{rs} le Doyen du Parlement, & Doyen des Conseillers Clercs, de M^{rs} les Gens du Roy, de M^{rs} les Maire & Capitouls, de tous les Direc-

Janvier 1700. B

18 MERCURE

teurs , & des Interessez qui voudront s'y trouver.

VII. On prendra le nom de douze enfans, dont deux choisis au sort, tireront les billets des deux boëtes, par l'ouverture, qui sera de la grandeur à y pouvoir passer seulement la main.

VIII. Ces deux enfans tireront en même temps un billet de chaque boëte, & ils les donneront aux deux personnes qui auront esté commises pour les ouvrir.

IX. Celuy qui aura reçu le billet de la premiere boëte

GALANT 19

prononcera à haute voix le numero , & les noms qui y seront écrits , celui qui aura ouvert le billet de la seconde boîte prononcera , blanc , s'il est blanc , & le montrera à l'Assemblée ; si au contraire il est noir , il dira , bon pour tant de Louis , & le montrera à l'Assemblée ; le tout sera en même temps écrit sur le Registre.

X. Comme cette Loterie ne pourra être tirée qu'en plusieurs séances , à la fin de chacune on fermera & scellera de cinq differens cachets

B ij

20 MERCURE

les deux boëtes , & on les mettra aux Archives dans un coffre sous cinq clefs, qui seront entre les mains de M^r le Premier President , de M^r le Doyen du Parlement, de M^r le Procureur General, de Mrs les Maire & Capitouls, & des Directeurs. On publiera à haute voix le jour que l'on aura choisi pour continuer, & à chaque séance on tirera au sort deux enfans sur le même nombre de douze, & on remuëra les boëtes.

XI. Tous les billets estant tirez, on payera incessamment

GALANT. 21

à chacun les lots qui leur seront échus, en retenant les quinze pour cent sur chacun des quatre premiers lots, & dix sur chacun des autres, en faveur des Pauvres, sans que le surplus puisse estre laisi ny arresté.

XII. On fera imprimer les noms & le numero des Lots & bons billets, pour informer le Public de ceux auxquels ils seront échus, & il a esté résolu qu'aucun des Directeurs dudict Hôpital ne pourra mettre à ladite Loterie.

XIII. Les Lots sont divi-

22 MERCURE

fez en la maniere suivante.

1 Et gros Lot de trois mille louis.

1 De deux mille louis.

1 De quinze cens louis.

1 De mille louis.

2 De deux cens cinquante louis chacun.

2 De cent cinquante louis chacun.

4 De cent louis chacun.

8 De cinquante louis cha-

10 De trente-deux louis chacun.

120 De trente louis chacun.

240 De vingt-cinq louis chacun.

GALANT. 23

i De cent cinquante louis pour le premier billet tiré blanc.

i De cent cinquante louis pour le dernier billet tiré blanc

i De cent cinquante louis pour le billet blanc qui précédera le gros Lot.

i. De cent cinquante louis pour le billet blanc qui suivra le gros Lot.

i De cent louis pour le billet blanc qui précédera le second Lot.

i De cent louis pour le billet blanc qui suivra le second Lot.

2A MERCURE

1. De soixante louis pour le billet blanc qui precedera le troisiéme Lot.

1. De soixante louis pour le billet blanc qui suivra le troisiéme Lot.

1. De trente louis pour le billet blanc qui precedera le quatriéme Lot.

1. De trente louis qui suivra le quatriéme Lot.

Faisant quatre cens bons Lots, qui montent à vingt mille louis.

Pour la commodité du Public, les Sieurs Directeurs ont nommez pour leurs Receveurs:

GALANT: 25

**A Paris , M^r Estienne Luc
de Meuves , Banquier , au cul
de sac de la ruë des Bourdon-
nois.**

**A Lyon , Mrs Colomés ,
Oncle & Neveu , Banquiers.**

**A Bayonne , Mrs Colomés ,
Oncle & Neveu , Banquiers.**

**A Bordeaux , Estienne Luc
Mercier , Banquier , ruë Rous-
selle.**

**L'on commencera à rece-
voir dès le 15. Decembre cou-
rant.**

**Le Traité que vous allez
lire est de M^r Dumont , Chi-
Janvier 1700. C**

26 - MERCURE

rurgien juré à Auch. Vous le trouverez rempli de choses fort particulieres.

II. DISSERTATION *sur la petrification des Excremens, corrigée & augmentée.*

L'Avanture du Maistre d'Hostel de M^r de Carman, qui a rendu par le fondement, pendant quinze jours, deux cens soixante & quinze pierres de la grosseur d'un œuf de poule ou de pigeon, de differentes couleurs, unies comme des glaces, des-

GALANT. 27

quelles il sort du feu comme des pierres à fusil , est un prodige des plus surprenans. On ne peut cependant douter de la verité de ce Phenomene , puisqu'il est arrive à peu près un pareil cas à une femme de ce Pays, sujette à la colique , & attaquée de la dysentèrie. Voicy le fait.

Elle jetta par le fondement une vingtaine de pierres jaunes de la grosseur d'une noix. Il y a lieu de croire qu'elles estoient descenduës de la vesic du fiel , par le meat cholique dans les boyaux , &

C ij

28 MERCURE

qu'elles s'étoient nichées dans les cellules du colon , estant devenues plus grosses qu'elles n'estoient dans le lieu de leur origine , par les matieres tartareuses qui s'y estoient jointes , estant tres vray-semblable qu'elles avoient esté formées dans la vessie du fiel , non seulement par la colique qu'elles causoient à la malade , mais par leur couleur jaune.

Il y a une Dame du costé de Montpellier , qui en jetta aussi il y a sept ou huit ans , plus de cent quarante par le fondement , pendant deux ou

trois mois qu'elle fut travaillée de la colique.

Un homme de qualité de la Ville d'Auch, rendit par sa bouche, il y a quatorze ou quinze ans, une pierre grisâtre par dessus, & d'un rouge marbré au dedans, de la grosseur d'un œuf de pigeon, de figure triangulaire, après avoir esté travaillé pendant quatre ou cinq ans de la colique, avec un vomissement periodique. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les huit derniers mois il vomissoit regulierement un quart d'heure après

30 MERCURE

qu'il avoit mangé ; & lorsque cette pierre estoit dans le fond du ventricule , & ses pointes triangulaires tournées vers le pilore & les membranes de l'estomach , il s'en ensuivoit une douleur si aiguë , que son ventre devenoit tout-à-coup d'une prodigieuse grandeur. Ce symptôme disparoissoit demi-heure après ; depuis ce temps-là il n'a eu aucune atteinte de son mal.

J'ay trouvé dans la vessie du fiel une centaine de pierres jaunes de la grosseur d'une noisette , remplissant toute la

BALANT. 31

cavité, l'ayant même dilaté considérablement, au de là de sa dimension naturelle, causant par les grandes distensions qu'elles y faisoient une aussi grande douleur que la nephretique, estant engagées dans le meat cholidoque, lesquelles fermoient le passage à la bile, qui couloit du canal hepaticque, ce qui produisit des ulceres dans le foye, la jaunisse & le marasme.

J'ay trouvé aussi trois petits os blancs, solides & pointus, sur la superficie extérieure du cerveau, ayans esté faits de la

C iiij

32 MERCURE

matière qui nourrit les os, qui est plus compacte & plus terrée que celle qui nourrit les membranes & les chairs, dont le transport en fut une suite funeste, puisque la mort surprit la malade dans un paroxisme de délire.

Il faut avoüer que la generation & production de ces os paroît aussi particuliere, que le Phenomene en question. L'on peut donc voir par là combien la nature est admirable dans ses productions extraordinaires, & on a déjà vû assez de prodiges, pour croire

ÉGALANT. 33

qu'il y en peut arriver de plus surprénans , que tout ce qu'on peut imaginer. Tous ces étranges dereglemens de la nature ne sont rien , eu égard à ce qu'elle produit aujourd'huy.

Il y auroit lieu de soupçonner que les deux cens soixante & quinze pierres que le *Maistre d'Hôtel* de M^r de *Caraman* a jettées par le fondement , avoient esté formées dans la vessie du fiel , si elles n'estoient pas d'une forme & d'une grandeur tout à fait surprénante , & selon moy , elles ont esté engendrées dans

34 MERCURE

les boyaux , s'estant nichées dans les cellules du colon , & y estant devenuës plus grosses qu'elles n'estoient à leur naissance , par les matieres tartareuses qui s'y estoient jointes. On ne peut donc attribuer la generation de tant de pierres , soit dans les boyaux , soit ailleurs , qu'à des matieres acides , salines , & terrestres , qui ont des angles & des pores qui se joignent facilement ensemble , & par leur étroite union forment ces corps durs & solides.

Cet accouchement pier-

ceux inopiné est arrivé, parce que ces pierres étant unies, polies & usées, ne tenant que très peu dans les cellules du colon, elles ont esté détachées par l'infusion des cloportes, car l'accroissement de tant de pierres ne se faisoit pas sans que ce gros intestin en reçust de l'alteration en se relâchant, & en s'affoiblissant à mesure qu'elles augmentoient. Ce système dans lequel je me renferme, me forme quelque idée, pour prouver que pour la generation de tant de pierres de différentes couleurs,

36 MERCURE

l'estomach, le foye, la vessie du fiel, le canal hepaticque & pancreatique, fournissent aux intestins gressles & gros, une matiere acide, saline & terreste, qui en se condensant au milieu des excremens, forme un corps pierreux. Quoy que les principes essentiels de ces corps étrangers, en quoy consiste la semence petrifique, soient dans les matieres fecales, elle a besoin d'un levain qui excite & fasse germer la semence, ainsi qu'aux autres generations. C'est donc un ferment vicieux qui s'engendre

dans les excremens , qui réveille & arrête les principes de pétrification , lesquels s'unissant intimement forment la pierre.

L'expérience nous apprend qu'elles peuvent se former dans les corps des animaux comme dans les entrailles de la terre , étant différemment modifiées selon la nature , la quantité & l'arrangement des matieres qui les produisent. L'idée qu'on peut avoir encore pour la generation de tant de pierres , ne peut estre qu'un suc qui se petrifie , joint à un

38 MERCURE

certain esprit petrifiant, naturel à ce suc, c'est. à dire, une matiere terrestre meflée à une certaine portion de sel.

Nous prenons ce suc, qui se trouve par tout dans la terre, avec les alimens que nous mangeons, si la coction, ou l'excretion ne s'en fait pas bien, tant par la foiblesse des levains & des ferments qui sont dans l'estomach, que par la trop grande quantité qui s'en trouve dans les alimens. Ce suc passant des intestins gresles dans les gros avec les matieres, grossieres,

devient la matiere du calcul, & prend petit à petit la figure d'un sable meflé avec des glaires, pour fervir de baze & de fondement à la pierre ; & fi les cellules du colon font flétries ou relâchées, & d'un sentiment groffier, obscur & foible, le sable qui s'y engendre, y demeure jusqu'à ce que plusieurs molecules de ce sable s'uniffant ensemble, forment la pierre, & les parties tartareufes mal mélangées avec les glaireufes, reftent dans le gros inteftin, où eftant elles le convertiffent en pierre par

40 MERCURE

la liaison qu'elles font de ce qu'elles contiennent de salin & de terrestre, & par la disposition qu'elles ont à se coaguler; & ainsi par le surcroist d'une nouvelle matiere, les pierres grossissent insensiblement, de même que nous voyons que les petits grains de sable proche des Rivieres se forment en petites pierres; qui grossissent par succession de temps, & de là s'engendrent de grosses pierres.

Il y a dans les cellules du colon, comme dans le bassin des reins & dans la vessie, un

GALANT. 41

esprit acide & volatil, lequel se meflant avec une substance huileuse, saline & tartareuse, il se fait une fermentation & effervescence contre nature, ensuite une coagulation, parce que cet esprit acide & volatil s'embarasse dans les petits rameaux de la matiere huileuse, & penetrant fort avant dans les pores du tartre qui se trouve dans ce gros intestin, il s'en forme du sable par son mélange avec la matiere tartareuse, à peu près de même qu'il s'en fait dans la pierre de Bezoard, qui est toujours faite

Janvier 1700.

D

42 MERCURE

de plusieurs couches de matière les unes sur les autres.

Il est absolument nécessaire pour la generation de la pierre, qu'il y ait deux sortes de matières ; l'une saline & terrestre, & l'autre un esprit acide volatil & penetrant, pour faire par leur union & par leur mélange un corps dur, solide & compacte ; c'est pourquoy il ne se fait point de petrification sans un esprit acide & salin. Cependant il n'y a point de partie dans nostre corps où il ne se puisse engendrer des pierres, de sorte qu'elles n'ont

GALANT. 43

point de lieux ny de matrices
particulièrement destinées à
leur generation.

Mais revenant à l'avanture
du Maistre d'Hostel de M^r de
Caraman, il est constant que
ce cas est tres-extraordinaire,
tant par la forme, grosseur &
nombre des pierres qu'il a jet-
tées, que par la variété de leurs
couleurs; ce qui provient, tant
de la diverse détermination
de lumière, causée par la diffé-
rente modification des par-
ties; que du mouvement de
l'air, & de la collision & entre-
choquement de quelques par-

D. ij

44 MERCURE

ties ignées , dont ces pierres sont imprégnées ; lesquelles enfin par leur frottement continuel deviennent polies & unies.

On a reçu depuis peu une nouvelle Abbessé à Maubenge en Hainaut. La Lettre que je vous envoie vous apprendra les circonstances de cette réception.

A MADAME DE.....

JE ne sçay , Madame, si vous lirez avec autant de plaisir le détail que vous m'avez de,

GALANT: 45

mandé, de ce qui s'est passé icy, à la reception de la nouvelle Abbessé, dont j'ay déjà eu l'honneur de vous parler, que je m'en fais de vous l'envoyer; mais je sçay bien que la nouveauté des choses que vous y trouverez, doit en quelque sorte satisfaire vostre curiosité, puisque toutes les autres receptions qui ont précédé celle-cy, n'en ont jamais approché. Je ne m'arresteray point à vous parler de l'établissement de l'illustre Chapitre de Maubeuge, fondé depuis douze cens ans, par une

46 MERCURE

Comtesse de Haynault, & je croy que vous en sçavez assez, si je vous dis qu'il est composé, de quarante Demeiselles, toutes d'une extraction tres-noble & tres-ancienne, dont il faut necessairement faire preuve pour y pouvoir entrer; qu'elles ont à leur teste une Abbessé & quatre Aînées, ou Anciennes, qui gouvernent, & que lors que le Siege devient vacant, elles ne peuvent s'assembler, que par un ordre du Roy, qui nomme des Commissaires pour estre presens à l'élection qu'elles

GALANT. 47

font de trois d'entre elles, & qu'elles luy presentent ensuite pour en nommer une Abbessé. Toutes ces formalitez s'estant observées quelque temps après la mort de la dernière, Sa Majesté nomma Mademoiselle de Noyelle, premiere Aînée. Son choix a paru d'autant plus juste que le plus grand nombre de voix avoit esté pour elle, qu'il ne luy manque aucune des qualitez nécessaires pour remplir dignement cette éminente place, & que plusieurs de sa Famille l'ont déjà occupée.

48. MERCURE

non-seulement dans ce Chapitre, mais encore dans les autres qui sont dans les Pays bas. Le jour estant pris pour la reception & pour son entrée dans cette Ville dont elle porte le nom, toute la Bourgeoisie, pour luy marquer la joye, s'estant préparée à luy faire tous les honneurs possibles, elle en sortit le Dimanche quinzième de Novembre, dans un Carosse attelé de six chevaux, suivi d'un autre, précédée de tous les Officiers de son Chapitre, escortée par une Compagnie de Bourgeois

geois métamorphosez en Hussars, lestement équipez ; d'une autre Compagnie de Bourgeois Grenadiers, tres-belle ; d'une troupe de Sauvages, assez plaisamment déguisez, & du reste de la Bourgeoisie armée. Elle fut ainsi conduite au son des Trompettes, des Tambours, & des Hautbois, à une Abbaye de Benedictins près de cette Ville, où elle trouva tous les Habitans du lieu sous les armes. Elle y coucha, gardée par la Compagnie des Grenadiers, dont je viens de vous parler. Le lendemain

Janvier 1700. E

50. MERCURE

Lundy, l'Abbé donna un grand repas, où plusieurs personnes de considération se trouverent, & on y but la santé de Madame l'Abbesse, au bruit de plusieurs décharges de Boëtes & de Mousqueterie. Ce même jour devant estre celuy de son entrée, M^r de la Mothe, Lieutenant de Roy & Commandant de cette Place, alla au devant d'elle, avec une partie des Officiers de la Garnison, après avoir ordonné de faire prendre les armes à toute l'Infanterie, à la Cavalerie de monter à cheval,

GALANT. 61

& de sortir hors la Ville pour la recevoir. Ses ordres ayant esté executez, & tout s'estant joint, la marche commença par une troupe de Cavalerie, suivie de la Compagnie des Hussars, avec deux Trompettes à leur teste, & de celle des Grenadiers avec quatre Hautbois. Tout cela marchant en bon ordre fut suivi d'un Carrosse, où estoient les Femmes de la suite de Madame l'Abbesse. Celuy de M^r le Marquis de Bernieres, Intendant de la Province, marchoit après, rempli d'Officiers de la Gar-

52 MERCURE

nison, & ensuite paroissoit le Carosse du corps ; environné de douze Gardes à pied, où estoit Madame l'Abbesse avec trois Chanoinesses ses Parentes. On voyoit ensuite la troupe de Sauvages, suivie de toutes les Compagnies Bourgeoises, avec plusieurs Hautbois, & le reste de la Cavalerie fermoit la marche. Elle entra ainsi dans la Ville à quatre heures après midy, au bruit de plusieurs salves de Canon & de Mousqueterie, & trouva depuis le premier Pont jusqu'à la porte de la maison de M^r

GALANT. 53

l'Intendant, où elle alla descendre, une double haye d'Infanterie, avec tous les Officiers à leurs postes. Elle passa sous plusieurs Arcs de triomphe de verdure, qu'on avoit dressés dans toutes les rues, avec beaucoup d'Inscriptions à son honneur. Sa marche fut interrompue en quelques endroits de la Ville par des Filles qui venoient luy réciter des Vers. Enfin elle arriva chez M^{le} le Marquis de Bernieres, où elle mit pied à terre, pour y loger, estant nécessaire qu'elle couchast hors du Chapitre

E iij

54 MERCURE

cette nuit là , & peu de temps après elle y receut les complimens de Mrs les Magistrats , avec le present de Ville ordinaire. Madame la Marquise de Bernieres, qui n'oublie rien de tout ce qui peut faire parfaitement les honneurs de sa maison , avoit engagé une petite Societé de personnes qui aiment la musique , à s'assembler chez elle , pour y faire un concert de voix & d'Instrumens qui dura une heure & demie , après lequel on servit un magnifique soupé sur deux tables differentes , où mange-

GALANT. 55

rent quarante personnes, au bruit de plusieurs Flûtes douces merveilleuses. Quelque temps après la sortie de table, Madame l'Abbesse se retira dans l'appartement qu'on luy avoit destiné, jusqu'au lendemain dix heures, qu'elle monta en Carosse en habit de Chanoinesse, dont le principal ornement consiste en un manteau de drap noir, plissé & attaché sur le derriere des épaules, avec une queue trainante, dont tout le tour est bordé d'hermines, à l'Abbesse seulement. Elle mit pied à terre à

E iij

56 **MERCURE**

la moitié du chemin de son Eglise, d'où les Dames Chanoinesses estoient sorties processionnellement avec les Chanoines, leurs Chapelains, pour venir au devant d'elle, & se trouver à l'endroit où elle venoit de descendre de Carrosse. Après luy avoir fait compliment, elles la conduisirent à l'Eglise, au son des Trompettes, des Tambours & des Hautbois, M^r de la Mothe luy donnant la main. Elle entra dans le Chœur, où elle se mit à genoux vis-à-vis du Maître Autel, sur un Priedieu

couvert d'un tapis de velours
 cramoisi, avec un carreau de
 même pour entendre la messe,
 qui fut célébrée par un Abbé,
 revêtu de ses habits Pontifi-
 caux, & chantée par la Musi-
 que. Ensuite après avoir juré
 sur les Evangiles d'observer
 les anciennes Coutumes du
 Chapitre, & de ne rien inno-
 ver, la plus ancienne des Cha-
 noinesses luy donna la Crosse
 & alla la mettre en possession
 de sa place, où elle resta pen-
 dant le *Te Deum*, chanté par
 la Musique, au bruit du Ca-
 non & de la Mousqueterie.

58 MERCURE

Lors qu'il fut finy, les Chanoinesses conduffirent leur Abbessse à la vieille Eglise, qui reste encore du temps de Sainte Aldegonde, leur Fondatrice, où elles l'embrasserent toutes, en luy promettant honneur & respect, & de là à la maison Abbátiale, où l'on servit à dîner sur quatre tables, de vingt couverts chacune, avec toute la magnificence possible. M^r & Madame l'Intendante, M^r & Madame la Lieutenant de Roy, & d'autres Personnes de marque de la Ville, s'y trouverent. Le

GALANT. 59

repas finy, pendant lequel il y eut un concert de plusieurs Instrumens, les Chanoinesses se rendirent à leur Eglise, pour y chanter Vespres, & ensuite à leurs Toilettes, où après s'estre parées, elles retournerent toutes chez Madame l'Abbesse, qui selon l'ancien usage, est obligée le jour de sa reception, de leur donner un grand Bal après le soupé Il ne se passa pas grande chose dans cette belle Assemblée jusqu'à huit heures & demie, qu'on servit les mêmes tables du matin, avec la même

60 MERCURE

magnificence. A dix heures , toutes les Dames se rendirent dans une grande Salle , très-illuminée, où, elles firent, pour commencer le Bal , un des plus agreables spectacles que l'on puisse voir. Cecy, Madame , ne doit pas vous étonner, puis que ce Chapitre est non-seulement le plus illustre & le plus considerable que nous connoissions , par sa noblesse & par son ancienneté , mais encore par le grand nombre de jeunes personnes , belles & bien faites qui le composent. Je n'aurois jamais fait , si je

voulois vous parler de toutes, vous nommer celles qui parurent avec le plus d'éclat. Cependant je ne sçaurois m'empêcher de vous dire, que mademoiselle d'Hamal s'y fit beaucoup remarquer par son grand air & par les graces qui se trouvant toujours en foule autour d'elle, semblent vouloir encore y paroistre en plus grand nombre lors qu'elle danse. Je crois, Madame, ne vous pas faire un mediocre plaisir, en vous apprenant le nom d'une aussi aimable personne, qui a sceu trouver le

secret de joindre à une grande jeunesse toutes les autres perfections. Après le Bal, qui dura jusques à deux heures, les Dames furent conduites chez elles, & plusieurs Cavaliers sortirent de cet endroit avec bien moins de tranquillité, qu'ils n'y estoient entrez. Le lendemain Mercredy, elles se rendirent toutes après midy à la Maison des Jesuites, où il fut chanté par de jeunes gens, une petite Pastorale à la loüange de Madame l'Abbesse, & ce fut par où finirent les marques de réjouissance que tout

le monde s'est empressé de faire paroître pour l'élevation de cette Dame, dont le mérite est infini, & à laquelle on ne scauroit refuser beaucoup l'estime, & la vénération. Je suis vostre, &c.

Je vous fais part d'une Lettre écrite de Mâcon, à M^r B*** qui avoit envoyé des Devises à l'Auteur de cette Lettre.

A Mâcon, le 23. Décembre 1699

Vous m'avez mis dans le goût des Devises, Mon-

64 MERCURE

sieur , par les charmantes productions de cette espèce , que vous venez tout nouvellement de m'envoyer , & mon esprit, né pour l'imitation , veut à toute force devenir le Copiste du vostre. Je viens donc de faire une Devise , pour vous témoigner ma reconnoissance sur les nouveaux soins que veut se donner pour moy vostre infatigable amitié. N'attendez pas de voir quelque chose qui réponde à la sublimité de vos pensées ; je me fais justice , & je n'y puis atteindre. D'ailleurs ,

mon objet a beaucoup moins de noblesse, & il ne seroit pas raisonnable que les disgraces fussent peintes avec des couleurs aussi brillantes que la bonne fortune.

Si je m'estois rencontré dans une Ville, où l'on eust à sa disposition des Coypels, & des Corneilles, dont la sçavante main püst répondre dans l'exécution au feu de la pensée, je vous aurois envoyé pour vos étrennes de l'année nouvelle, une feüille du plus beau vélin, dans laquelle j'aurois fait dessiner un riche car-

Janvier 1700.

F

66 MERCURE

rouche bien doré , soutenu d'un costé par Apollon & de l'autre par Bacchus , orné par le haut & par le bas , de masques , de Satyres , & de Silènes. Dans le rond du milieu , j'aurois fait représenter avec du pastel ou de la sanguine , les ruines d'un magnifique Palais , dont toute l'Architecture est bouleversée , & dont les colonnes brisées par morceaux , font voir sur la terre leurs chapiteaux confondus avec leurs bases. Il n'y auroit rien paru d'entier , qu'un vieux mur tapissé de lierre , ouvert de

routes parts, & menaçant une
 ruine prochaine, qu'il n'auroit
 point évitée, s'il n'avoit butté
 contre un arc. boutant massif,
 & solide, par l'appuy duquel
 il auroit esté facile de voir
 qu'il eust encore subsisté. C'est
 là le corps de la Devise, à la-
 quelle j'aurois fait ajouter pour
 âme, ces deux mots qui sont la
 fin & le commencement d'au-
 tant de vers saphiques,

Irreparabilem

Fulcit.

Puisque nous n'avons point
 icy d'habile Dessinateur, vous
 vous contenterez, s'il vous

F ij

68 MERCURE

plaist, de ma description. L'explication que je vais vous en donner ne vous concerne pas. Je sçay que vous avez une pénétration à laquelle rien ne peut échapper ; mais vous pourriez faire part de cette Lettre à des esprits moins pénétrants, auxquels il est bon de faire sçavoir, que par les débris de cet auguste Palais, j'entens représenter la Maison de la feuë Reine, nostre commune Maîtresse, dont la mort prématurée a renversé tout l'édifice. Les colonnes brisées, sont les Richelieux, les Bethunes, les

la Vieuville , les Hauteforts ,
les Villacerfs , dont il ne reste
plus que de grands noms.
Pour moy , quoy qu'indigne
de figurer avec tant d'illustres
Personnages , je prens la liber-
té de me presenter sur la Sce-
ne , sous la figure de ce vieux
mur tapissé de lierre , qui est
encore debout , mais qui me-
nace ruine de toutes parts.
Chacun sçait que le Lierre
estoit une plante consacrée au
Dieu des Vers , & nostre Ho-
race , parce qu'il en portoit
une Couronne , osoit bien s'é-
galer aux Dieux immortels.

70 MERCURE

C'estoit faire son Apothecaire
à bon marché :

*Me doctorum Ederæ præmia
frontium*

Dîs mistent superis.

Cet Arbuſte n'appartenoit
pas moins à Bacchus qu'à A-
pollon, & ces deux Divinitez
amies entroient en ſocieté de
cette poſſeſſion, comme de
beaucoup d'autres choſes. Le
même Horace nous en fournit
la preuve, lorsqu'invitant ſa
Maîtreſſe à faire la debauché
avec luy, il l'assure, pour la
perſuader, qu'il a dans ſon Jar-
din quantité d'Apy, & de

GALANT. 71

Lierre, propres à faire des Couronnes.

Est in horto

Phylli, nectendis Apium coronis,

Est Edera vis

Multa, quâ comas religata nites.

Si je voulois icy affecter quelque érudition, je pourrois vous dire après Plinè, que les Anciens avoient coutume, quand ils vouloient faire la débauche, de se garnir la teste de ces herbes fortes, parce qu'ils estimoient que l'odeur qui en exhaloit, combattoit les vapeurs du vin, & en affoiblissoit l'action; mais ce le-

roit de l'érudition mal placée,
& je renouvellerois l'histoire
de ce Peintre qui mettoit un
Cyprés dans tous ses Ta-
bleaux, parce qu'il réussissoit
à bien peindre cet arbre. Re-
venons donc à nostre Devise,
& trouvez bon que je vous
dise, que je puis bien m'ap-
pliquer allegoriquement l'or-
nement du Lierre, également
consacré au Dieu des Vers &
à celuy de la joye, puis que,
graces à mon Etoile, je suis
homme levant & couchant,
de l'une & l'autre de ces deux
Divinitez. La caducité du mur
est

est le symbole de ma mauvaise fortune, que je crois irreparable, comme je l'explique par le mot de la Devise, puis que les soins que vous vous estes donnez de faire quelque chose pour moy, ont toujours esté infructueux, par une fatalité qui me persecute, & qui auroit esté surmontée par vôtre attention sur mes interests, si quelque chose avoit été capable de la surmonter. Après cela vous ne devez plus douter que vous ne soyez cet Arc boutant solide & inébranlable sur lequel je m'appuye, & sans le sou-

Janvier 1700.

G

74 MARCHÉ

rien duquel il y a long temps
que je serois par terre. Il ne
reste plus qu'à orner ma De-
vise de quelques Vers, & s'ils
vous paroissent mediocres, je
m'en consoleraï par la ressem-
blance que j'auray par cet en-
droit avec le fameux Juriscon-
sulte Alciat, qui a expliqué
plusieurs Emblèmes bien
froids, par des Vers encore
plus glacez; soit dit avec le
respect que je dois au Siècle
passé, qui en faisoit son admi-
ration & ses delices. Voicy
donc ce que j'aurois mis au-
dessous de ma Devise.

GALANT. 75

Vieux mur du superbe Palais
Qu'habita l'Auguste Therese,
Où les Hiboux & les Follers
Nichent maintenant tout à
l'aise.



Ta masse à grand' peine entre-
tient

Ses debris couverts de Lierre,
Mais sans l'appuy qui se sou-
tient,

Tu n'aurois pas pierre sur pier-
re.



Sans luy tu pourrois attester
De ton long couché sur la place,
Qu'orner sans faire subsister,

G ij

Est la coutume du Parnasse.



Sur la lien qui vous unit
 Ta caducée se repose,
 Son seul secours, qui te munir,
 Fait voir que tu fas quelque
 chose.

Avec cela je finis mon allegorie & mon remerciement, mais non pas ma reconnoissance, qui ne finira qu'avec moy, vous suppliant de croire que ce n'est ny allegorie, ny metaphore, mais pure & sincere realité, quand je vous proteste que je seray jusqu'à la fin de mes jours, moins par

devoir que par inclination,
 Vostre, &c.

Vous lirez, sans doute, avec plaisir, ce que M^r de Cantenac, Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux, a écrit aux Dames de cette Ville-là, pour leur inspirer la conduite régulière, qui sied si bien à vostre Sexe. Il est l'Auteur d'un Ouvrage que je vous ay envoyé depuis peu de temps; intitulé, *L'éloignement des Emplois*. On défigura son nom, en y mettant *Cantenace* pour *Cantenac*.

G iij



AUX DAMES.

Vous qui faites briller tant d'ap-
pas qu'on admire.

Qui par vos seuls regards vous for-
mez un empire,

Beau Sexe, en qui le Ciel versa mille
tresors,

Des charmes de l'esprit, & des beau-
tez du corps.

La plupart des humains vous flat-
tent pour vous nuire,

Ils tâchent de vous perdre, & je
veux vous instruire,

Non des erreurs d'Amour qui font
tout son pouvoir,

Et dont l'ame s'aveugle & choque
son devoir.

GALANT. 75

Je veux pour votre gloire établir des
maximes

Qui détournent les cœurs de l'amour
ce des crimes,

Qui font comme un rempart sur le
vice abattu

Contre tous les assauts qu'il donne
à la vertu :

Pour conquérir des cœurs, n'em-
ployez d'autres armes,

Qu'une chaste pudeur qui relève vos
charmes.

C'est fort diminuer le prix de la
beauté, [c'est.

Que de les enlever par un air effron-
Il faut que vos regards, vos discours,
& vos parures,

Soient de cette pudeur la marque &
les augures.

Un air sage & modeste est toujours
plus charmant,

G iij

80 MERCURE

Il excite, & retient les desirs d'un
Amant,

Mais l'air doux & coquet fait voir
trop de tendresse.

Ce qui paroist Laïs, ne fut jamais
Lucrece.

Tous vos vains ornemens, par la
mode inventez,

Découvrent vos défauts, autant que
vos beautez, [certaine,

Et leur excès nous sert d'une preuve

Ou d'un corps imparfait, ou d'une
ame mal saine.

Dites moy, Jeune Iris, pourquoy
vous fardez-vous,

Pour plaire à vos Galans, & tromper
vôtre Epoux?

Les soins que vous prenez pour de-
venir plus belle,

Sont autant de moyens, de vous ren-
dre infidelle.

ROGÉANT. 81

Tous ceux que vous tâchez de vous
rendre soumis,

Paroissent vos Amans, & sont vos
ennemis,

A leurs vastes desirs rien ne semble
impossible. [sensible.

Qui veut les faire naître y doit estre
Quand vous n'aurez jamais de ten-
dresse pour eux,

Un Amant rebuté croit son Rival
heureux.

Et perdant tout à coup, & l'amour
& l'estime,

D'un dépit insolent il vous fait la
victime.

Climene accoutumée à quitter sa
maison,

Croit que s'en éloigner, c'est sortir
de prison,

Et laissant aux valets le soin de sa fa-
mille,

82. MERCURE

Va ruiner au Jeu son Mari qu'elle
pille,

De ce dérèglement naist un plus
grand malheur.

Femme qui perd son bien risque fort
son honneur.

Un Amant liberal qui la voit desolée,

Profite du chagrin dont elle est accablée,

Et prend si bien son temps pour la
dédommager,

Qu'il trouye enfin son foible, &
l'heure du Bergèr.

La fameuse Doris & la belle Sylvie
Puisent à l'Opera les regles de leur
vie,

Apprennent le secret des plus ten-
dres Amours,

Et pour les mieux sçavoir les exer-
cent toujours.

GALANT. 83

Mais pourquoy me servir d'une plu-
me inhumaine ,

Pour noircir les erreurs d'Iris & de
Climene ?

Ces erreurs , ou ces maux , sont par
tout répandus. [plus.

La vertu devient rare , elle ne regne

Pardonnez moy, beau Sexe , & souf-
frez que mon zèle

Fasse des mœurs du temps, la pein-
ture fidelle,

Le mérite & l'esprit sont bannis de
chez vous.

La dépense , & le bien ont des char-
mes plus doux.

En un mot , pour vous plaire , il suf-
fit d'estre riche.

Quand on est liberal , vous n'estes
jamais chiche.

Mais comment passez vous & les
jours & les nuits ?

Le soin de vos Enfans charme-t-il
vos ennuis?

Dormant profondement jusqu'à mi-
dy qui sonne,

Vous n'occupez encore, & ne voyez
personne,

Votre couvert est mis, il faut vous
éveiller,

Le temps est toujours court quand
on doit s'habiller,

Les mets sont sur la table, il est
temps de les prendre,

Et votre Epoux chagrin est las de
vous attendre.

A peine ce repas est pris legerement,
Qu'abandonnant la table avec em-
pressement,

Après quelques atours pris à vostre
Toilette,

Vous allez vous plonger au Jeu de
la Bassette.

GALANT. 87

C'est là qu'adroitement vous meslez
tour à tour

Les traits de l'avarice avec ceux de
l'amour,

Et que d'un doux regard, qui flatte
l'esperance,

Vous payez d'un Amant la forte
complaisance. (l'Opera,

Enfin la nuit s'approche, on court à

C'est Rolland qu'on y joue, & qui
vous charmera,

Vous y portez des cœurs disposez à
se rendre.

Seroient-ils inhumains, où l'amour
est si tendre?

C'est là qu'avec l'attrait des tons
harmonieux,

On apprend que l'amour est le plus
grand des Dieux,

Qu'il captive les Rois, & que sous
son empire

86 MÉRQUIÈRE

Son pouvoir absolu met tout ce qui
respire.

Voilà comme le cœur prend un se-
cret poison,

Qu'il mine l'innocence, & trouble la
raison. (charmante,

Fortement prévenu d'une erreur si
On en retient les vers, on les lit, on
les chante.

Cette erreur passe enfin pour une
vérité,

Et l'on vient de la fable à la réalité.
Mais l'Opera finit & chacun se reti-
re.

Le galant qui vous mène, en dis-
cours, en soupire,

Et vous donne un souper, dont à gros
intérêt

Le fameux Gabaret * luy fait payer
l'aprest.

* *Traîtreur à Bordeaux.*

GALANI. 87.

Là de mille bons mots la table assai-
sont ée,

Termine en folâtrant cette aimable
journée.

Voilà minuit qui sonne, il faut jouer
pourtant,

Et donner sa revanche à Lysis qui
perd tant.

Mais on le plume encore, & sa
bourse épuisée

Separe au point du jour cette troupe
rusée.

Iris revient chez elle, & frappe tant
de coups,

Qu'elle alarme ses gens, ses voisins,
son Epoux.

Ce pauvre homme assoupi, que sa
Femme cajole,

Fait semblant d'approuver son excuse
frivole.

Mais déteste en son cœur un train
si déreglé.

Et le cruel hymen qui l'avoit aveu-
glé.

C'est ainsi que pour vous roule cha-
que journée,

Dans les mêmes plaisirs dont elle est
enchainée;

Vos devoirs, vostre honneur, & la
perte du temps

Font pour vous en priver des efforts
impuissans.

Les Femmes dont la vie embellit
notre Histoire;

Qui de leur Siecle heureux faisoient
roule la gloire,

Trouvoient dans leurs maisons les
plaisirs les plus doux,

Et ne faisoient jamais d'Amans ny
de jaloux,

L'Epoux, comme aujourd'huy,
complaisant & facile,

Ne donnoit pas matiere aux fables
d'une Ville,

GALANT. 29

Il possédoit la Femme, & ne la laisseit pas

A des galans outréz prodiguer ses appas.

On ne la voyoit pas avec tant de licence

S'entêter follement du Jeu ny de la Danse.

Un honneste labreur, son Epoux, ses Enfans,

Et le culte du Ciel partageoient tout son temps.

Elle n'affectoit pas cet air de nos Coquettes,

A composer leurs yeux aujourd'huy si bien faites,

Et ne venoit jamais jusqu'au pied des Autels,

Irriter tous les Dieux pour charmer les Mortels.

Janvier 1700.

H

90 MERCURE

Son vestement modeste & sa vie
exemplaire,

Sans faste, sans orgueil trouvoient
mieux l'art de plaire.

Elle suivoit les loix de son fidele
Epoux,

Et n'aimoit que luy seul ; Iris, le fai-
tes vous ?

On a sceu par des Lettres
de Toulouse, que le S^r Jean
la Combe, Procureur Juridi-
ctionnel de M^r de Saint Felix,
Seigneur de Varenne, dans
ce Diocese, Senechaussée de
Lauragois, estoit mort le 17.
du mois passé, âgé de cent
huit ans, trois mois & cinq

jours. Il y en avoit douze qu'il ne vivoit que de pain trempé dans de l'eau.

a. Il y a encore dans la même Terre de M^r de Saint Felix, le nommé Guillaume Quans, qui a cent dix ans, & qui garde actuellement le Troupeau de son Seigneur. Cependant on peut assurer que de tous ceux qui verront finir le dix-septième Siecle, qui a encore un an à durer, il y en aura tres peu qui verront la fin du dix huitième.

On a formé un dessein, dont la Ville de Dijon, déjà

H ij

92. MERCURE

fort recommandable par elle-même, recevra encore de grands embellissemens. Elle a deux Rivieres, appellées Sufon & l'Ouche. Sufon n'est proprement qu'un torrent qui paroist de temps en temps; & l'Ouche est une riviere qui fournit de l'eau toute la Ville. On prend des mesures pour creuser un grand Canal qui joindra ces deux rivieres, en sorte qu'avec le secours de quelques autres, que l'on y fera tomber, elles porteront des Bateaux, qui d'un costé iront à Paris, & de l'autre

jusques à Lyon. Ainsi Dijon
 offre comme le centre de ceux
 qui iront chercher l'une &
 d'autre mer. C'est sur ce des-
 sein que M^r Morelet, Audi-
 teur de la Chambre des Com-
 ptes de Dijon, a fait le Sonnet
 que je vous envoie.

AUX RIVIERES
 de Dijon.

Torrent qui ne coulois que
 quatre fois l'année,
 Et vous paisibles Eaux qui bai-
 gnez nos remparts;
 Si l'on en croit au bruit qui court
 de toutes parts,

84 MERCURE

Un honneur sans égal fuis vostre
destinée.



Neptune ménageant un célèbre
hymenée

Sur vous, pour cet Ouvrage, a
jeté ses regards,

Et mêlant avec vous mille ruis-
seaux épars,

Veut joindre à l'Océan la Médit-
erranée.



Vos Canaux agrandis, dans tou-
tes les Saisons,

Porteront à nos yeux de flotantes
maisons,

Dijon sera fameux du Midy jus-
qu'à l'Ourse;



Mais si le Dieu des Eaux tra-
 vaille à ce dessein,
 Par ce Bras qui peut tout, Louis
 en est la source,
 Et sans luy ce Dieu même y pen-
 seroit en vain.

Je vous ay fait part de la
 Description que M^r l'Abbé
 Genest de l'Academie Fran-
 çoise, a faite du lieu ou Ma-
 dame la Duchesse du Maine a
 passé quelque temps, pendant
 que la Cour estoit à Fontaine-
 bleau. Cet ouvrage a donné
 lieu à ce Madrigal de M^r
 Dader.

Apollon se plaignoit de ces ef-
 prits vulgaires

Qui l'importunent tous les
 jours,

Et qui remplis de leurs chi-
 meres

Pensent rimer sans son secours.

Une Muse entendans cette plainte
 équitable,

Pour l'appaiser, luy dit tous
 bas,

Tous les esprits ne se ressemblent
 pas.

J'en connois un inestimable

Et dont les vers sont pleins d'ap-
 pas.

C'est

C'est le fameux Genest, dont la
plume sçavante

D'un Auguste Princesse a tracé le
Tableau,

Mais d'une façon si charmante
Qu'on n'en sçauroit voir un
plus beau;

Il ne manque plus rien à sa gloire
éclatante.

Le petit Ouvrage que j'ajou-
teicy, est du même M' Dader.

NOUVELLES
du Parnasse.

UNE foule d'esprits élevez dans
la crasse,

Et dépourvus de jugement;
Janvier 1700.

98. MERCURE

Assiégioient Apollon sur le
Mont du Parnasse.

Le Dieu des Arts qu'arriva un tel
déréglement,

A leurs vains et insensés efforts
un cœur insensible,

Les repousse, et s'enfuit dans le
sacré Kallon.

La coluë aussi tost cours après Ap.
pollon.

S'échapper des fâcheux, il luy fut
impossible;

Ils vouloient malgré luy monter
sur l'Helicon.

Phœbus, plus prompt que le
Tonnerre,

Jetta son violon, le cassa contre
terre.

**Charles nouveau-Tirans, Pegazé
furieux**

**Redouble à coups de pieds le trou-
ble de ces lieux :**

**L'Hélicon en trembla , les fiers
grimpeurs tombèrent ,**

**Et par un contre-coup leurs cer-
veaux s'ébranlèrent.**

**Ne vous étonnez plus de voir
qu'en l'Univers**

Il est tant d'esprits de travers.

**Le Traité qui fait contient
un fait des plus curieux & fort
extraordinaire. Il s'agit d'une
jeune Fille ; qui a décreu de
plus d'un grand pied, ce qui est**

I ij

100 MERCURE

rapporté par le S. Dominique
Anel, premier Garçon Chi-
rurgien à l'Hôpital S. Jacques
de Toulouse.

OBSERVATION

Anatomique.

Bernarde Armagnac, née
à Toulouse, entra
malade dans l'Hôpital Saint
Jacques de la même Ville, le
17 Mars 1698. Elle avoit la
fièvre, & quelque temps après
qu'elle fut en ce lieu-là, elle
souffrit de grandes douleurs
dans tout son corps. On s'ap-

GALANT. 101

perçut ensuite qu'elle ne pouvoit plus se soutenir sur ses pieds, qu'elle devenoit contraite, & qu'elle décroissoit sensiblement. On remarqua quelque temps après, qu'elle ne se servoit plus d'aucun de ses membres, & qu'on ne pouvoit la remuer sans que ses os pliassent, ce qui donnoit lieu de croire qu'on les rompoit. Cela fit qu'on ne la remuoit plus qu'avec circonspection. Elle avoit pourtant un grand appetit, & mangeoit beaucoup. Enfin ses membres se plierent; elle devint bouffie

102 MERCURE

& enfla de tout son corps. Son cuir s'épaissit & durcit considérablement, & après avoir esté quelques mois dans cet estat, elle mourut le 18. Novembre dernier, dans la vingt-deuxième année.

Quoique depuis quelque temps on ouvre rarement des cadaures dans cette Maison, je voulus m'instruire par moy-mesme des changemens qui pouvoient estre arrivez au corps de cette Fille, & ayant remarqué qu'elle avoit avant sa mort les membres souples, j'ouvris un des doigts de la

GALANT. 103

main. Je fus surpris de voir que les ossements resistoient plus au tranchant du rasoir que les os des phalanges, que je coupois transversalement, obliquement, & en long, avec une grande facilité. Je fus encore plus surpris de ny trouver le crane d'une si grande mollesse, que je l'ouvris sans scie, ny couteau. Je pris une spatule, que j'enfonçay dedans, avec laquelle je fis le tour de la teste, & le crane cedoit à cet instrument avec fort peu de resistance. Le Tibia ny le Perone n'avoient ny couleur ny

consistance osseuse. Ils ressembloient à une chair fongueuse, divisée en plusieurs lobes, de figure fort irreguliere. Au bout de ces fongues paroissoient les restes de ces os, qui n'avoient aucune solidité. Les maleoles, le tarse, le metatarses, estoient d'une égale mollesse. Le femur n'estoit qu'une chair fongueuse abbrevée de beaucoup de serositez sanguinolentes, sans aucune cavité ny apparence de moëlle. Je ne remarquay aucun changement considerable dans les parties internes, j'ouvris les trois cavitez sans

que je distinguasse rien qui fust contre nature.

Le bruit d'un accident si peu attendu se répandit dans toute la maison. M^r Lambert qui la sert en qualité de Médecin, accourut ; je le priay d'agréer qu'on appellast quelques Médecins de la Ville qui auroient esté bien aises d'estre les témoins d'une maladie si extraordinaire. Il ne répondit rien, me fit quitter le cadavre, & ordonna qu'on l'enterrast, J'aurois bien voulu pousser plus avant mes recherches, & avoie esté guidé par quelque

106 MERCURE

bon Maître, mais la chose ne dépendit plus de moy, il me fallut quitter prise, & me retirer. Il est à remarquer que cette Fille avoit tous les os ramollis comme de la cire, les dents seules avoient conservé leur dureté naturelle. Elle avoit déçu d'un grand pied tout au moins. Je puis le certifier, & j'ay le témoignage de la plus grande partie des Sœurs grises qui servent cette maison.

Ce cas est extraordinaire. Je vais tâcher de l'expliquer, soumettant néanmoins mes

sentiment à ceux qui en sçavent plus qu'un jeune homme à peine initié dans la Chirurgie. Je me ferviray de ce que j'ay appris aux leçons d'Anatomie que M' Courtial, Medecin du Rôy & sçavant Anatomiste, fait tous les ans dans l'Amphitheatre de cette Ville. Pour venir donc au fait, il faut examiner en premier lieu la composition des os, & ensuite la nature du dissolvant qui a pû les ramollir.

Les os sont les parties les plus dures & les plus legeres de nostre corps, à raison de

108 MERCURE

leur masse. Ils ne sont point faits d'un tas de matieres irregulierement disposees, mais au contraire, ils ont une structure mecanique. Ils sont composez de fibres creuses, qui forment des lames minces, couchees les unes sur les autres. Cette structure paroist aux yeux dans les costes, dans les os des Baleines, & dans les fissures qui arrivent quelquefois aux os. On a cru que les fibres qui les forment alloient d'un bout de l'os à l'autre, mais il n'y a que celles qui forment les lames externes, qui

ayant cette longueur. Celles qui sont au dessous, sont plus courtes, & venant des deux bords de l'os s'unissent en s'enchassant les unes dans les interstices des autres, & se confondent. Quelquefois même en se rencontrant, elles se réfléchissent en manière d'arc. Ces fibres ainsi arrangées forment des lames, & plusieurs de ces lames couchées les unes sur les autres forment les os. Les exfoliations qui leur arrivent prouvent assez qu'ils sont composez de lames osseuses; & pour

110 MERCURE

s'en convaincre à rien plus douter, on n'a qu'à examiner les cornes des animaux, on verra qu'elles sont formées de plusieurs lames placées les unes sur les autres.

Toutes ces lames ou tables osseuses, sont jointes & liées ensemble par de petits os, qui par leur figure & par leur usage, peuvent estre appelés des clous. Les uns percent les lames perpendiculairement, les autres obliquement, quelques-uns sont comme rivez, & quelques autres ont une gaste à la manière des clous de

TOURNAI. 111

os, jusque là qu'il est vray de dire que les os les plus durs sont formez de lames ajustées ensemble par des clous à roste ou par des clous rivez.

Outre les trous par où les vaisseaux sanguinares passent dans les os, on y a remarqué deux sortes de pores ou conduits. Les uns percent les lames offeuses du dedans au dehors, & les autres sont dans l'os & deux des mêmes lames. Ces derniers sont longs, & vont d'une extrémité de l'os à l'autre, suivant la direction des fibres, & les

DES MEMBRANES

premiers sont courts, & se
vont transversalement, sans
pourtant répondre des uns
aux autres. Ils sont en plus
grand nombre dans les la-
mes internes que dans les
externes ; c'est à dire, que la
première des internes en a
plus que la seconde, la secon-
de en a plus que la troisième,
& ainsi des autres : ce qui fait
que les lames externes sont
plus solides que les internes.
Toutes ces lames & toutes ces
fibres sont arrosées d'une li-
queur oleagineuse que la moëlle
leur fournit ; de telle manie-

que cette huile passant par
 les pores transverses de la pre-
 miere lame interieure, & ne
 trouvant pas que ceux de la
 seconde répondent à ceux de
 la premiere, elle est obligée
 de couler dans les pores longi-
 tudinaux, qui sont entre les
 deux lames, & rencontrant
 les pores lateraux de la secon-
 de lame, les traverse & s'écou-
 le entre la seconde & la troisié-
 me lame; & passant ainsi des
 pores transverses dans les lon-
 gitudinaux, elle imbibe toute
 la substance de l'os.

On remarque dans la stru-
 Janvier 1700. K

114 MERCURE

Structure interne des os de deux sortes de cavitez. On en voit de grandes dans les grands os, & de petites dans les petits, qu'on appelle des cellules. Les cavitez des grands os sont terminées par certaines separations osseuses, faites en maniere de balustrade, qui servent à soutenir la moëlle & les vaisseaux sanguinaires qui s'y distribuent. Ces grandes cavitez des os ont esté formées par les fibres & les lames osseuses, qui se ferrant & se pressant beaucoup les unes les autres, pour rendre ces os plus durs

GALANT. 117

Et plus solides, on ne laisse en-
ye elles un espace considéra-
ble & suffisant à contenir tou-
te la moëlle qui leur est neces-
saire pour fournir aux grands
& continuelz mouvemens qu'
ils sont obligez de faire. C'est
pourquoy les os qui ne servent
qu'à de petits mouvemens, ne
sont point si solides, & n'ont
point de ces grandes cavitez,
mais seulement des cellules de
différente grandeur & de dif-
férentes figures, dans lesquel-
les on trouve quelques glandes
medullaires, qui separent cette
huile qui les doit humecter,

K ij

116 MERCURE

en passant d'une cellule se
d'une lame à l'autre en venant
Les artères qui portent la
nourriture aux os, entrent une
à une dans les pores destinés
pour les recevoir. Les princi-
pales percent le bout de l'os
à l'endroit le plus près du
tronc, & l'on peut les suivre
entre les fibres osseuses. Les
veines qui rapportent le sang
sont en plus grand nombre,
ne sortent point par les trous
des artères, & ne gardent au-
cun ordre fixe dans leur sor-
tie.

La moëlle des os est com-

OSALUMINUM 117

posé de trois sortes de parties, de vaisseaux, de vesicules, & d'une matiere huileuse. Les vaisseaux sont des arteres & des veines; les vesicules sont glanduleuses; & la matiere huileuse est une huile séparée par ces glandes, & contenue dans ces vesicules. Toutes ces parties sont enveloppées d'une membrane mince & transparente, laquelle contient les petits sacs membranés qui renferment les vesicules ou petites glandes remplies du suc de la moëlle. On a expérimenté que cette huile

N^o 18. MERCURE

passé d'un vesicule à d'autres par leur contraction, & de là va se répandre dans la lame osseuse de la plus voisine, & se distribuer de l'une à l'autre, comme nous avons dit.

Cette huile medullaire a une grande analogie avec la graisse. On la trouve en certains animaux & en certains os en forme plus liquide qu'en d'autres. Elle ne s'épaissit & ne se congèle que par un esprit acide, qui la fige, & qui arrête sa liquidité. M^r Grévo nous en donne une conviction entière par l'expérience qu'il

GALANT. 119

nous propose. On prend de l'huile d'olive, on y jette quelques gouttes d'esprit de nitre rectifié; on laisse digerer ce mélange pendant quelques jours, & l'on s'apperçoit que cette huile prend insensiblement la couleur & la consistance de la graisse.

Le premier usage de la moëlle est de conserver le temperament des os, de les humecter, de leur donner quelque souplesse, de peur qu'ils ne crevassent, qu'ils ne sèlent, & qu'ils ne rompent. Le second est de faciliter le

129 MERGURIE

mouvement des bords des os
en les graissant, d'autant que
cette huile medullaire coule
des testes des os par de petits
trous dans les articulations,
& se mestant avec l'humeur
mucilagineuse, exprimée des
glandes qui sont à toutes les
articulations, avec mouve-
ment, fait une espece d'en-
duit ou de liqueur onctueuse,
qui graisse les testes des os
pour en faciliter les mouve-
mens. Cette huile medullaire
sert encore à empescher que
les articulations ne s'échauf-
fent dans leurs mouvements.

&

et que les restes des os qui les forment, ne s'usent dans le frottement qu'elles souffrent, en coulant les unes sur les autres.

La nourriture des os se fait comme celle de toutes les autres parties, par le suc nourricier, porté par les artères avec le sang. Ce suc est une lymphe blanchâtre & visqueuse. La plupart des Sçavans croyent aujourd'huy qu'il est séparé du sang par de petites glandes, qui sont à la superficie externe de la membrane extérieure des artères,

Janvier 1700.

L

152 MÉRACIAE

qu'ils appellent glandes mères, & ciores, à la différence de ceux qui sont à l'extrémité de ces vaisseaux, qui séparent les différentes humeurs de corps, comme l'urine, la sueur, la bile, le lait, &c. autres qu'on appelle excretoires. Il y a apparence que la tige nourricière des os est la partie la plus gluante & la plus visqueuse de cette limphe, chargée de beaucoup de terre & de sels, laquelle comme la plus pesante, occupe le centre de la colonne du liquide des artères, & s'employant à

devenir, parvient jusqu'à leur extrémité, & se distribue dans les fibres osseuses.

La glutinosité de la substance des os prouve cette vérité. On n'a qu'à dissoudre des os avec l'eau forte dans un vaisseau de verre, faire évaporer le liqueur, & laisser refroidir le vaisseau, on verra que cette liqueur se durcira, & s'attachera au vaisseau à la manière de la glu. Il est donc aisé de comprendre que la dureté des os dépend de cette glu, qui se durcissant unit & serre les os par les fibres tendues.

L ij

114 MERCURE

neules des muscles qui forment les os. Or comme ces fibres dans les commencemens de la vie ne different point de celles des parties charnues, elles ne souffrent dans la suite d'autre changement, que des differens degrez d'endurcissement qu'elles acquierent dans les differens âges : de sorte qu'il est vray de dire que plus on vit, plus elles durcissent. Puisque la substance visqueuse qui forme & nourrit les os ne les rend durs qu'en durcissant elle-même, il est aisé de comprendre que toute

on qui sera capable de dissou-
 dre & de fondre cette glu,
 les ramollira. Il semble qu'on
 ne peut rechercher le dissolu-
 vant qui a produit cet effet
 dans les os de cette Fille, que
 dans le sang ou dans le suc de
 la moëlle qui les arrosoient.
 Il paroît même d'abord que
 tous les deux peuvent y avoir
 contribué. Le sang s'altérant
 en un nombre presque infini
 de manières, peut en dégene-
 rant, avoir acquis cette qualité
 propre à faire ce ramolisse-
 ment, & le suc médullaire peut
 l'avoir empruntée du sang qui

126 MERCURE

la luy a communiquée, qu'on bien encore il peut avoir contractée sans la participation d'autrui, par l'exaltation de quelqu'un de ses principes, de maniere qu'il ne s'agiroit que de déterminer quelle a esté la nature du sang ou du suc medullaire de cette Pille qui les a rendus propres à mollifier les os.

Après avoir réfléchi sur la différente nature des menstrès, & sachant qu'il faut qu'il y ait une proportion entre le dissolvant & le corps qui doit estre dissout, on pourroit

Supçonner d'abord que le
 sang de cette Fille s'estoit ai-
 gré de la même maniere que
 le vin s'aigrit quand il se con-
 vertit en vinaigre. Tous les
 Savans connoissent le rap-
 port qu'il y a entre le vin & le
 sang, & que le vinaigre se fait
 par l'exaltation du fel acide
 du vin, qui lie & embarasse les
 parties spiritueuses & volatiles.
 Si nous regardons le sang
 de cette Fille comme un vinaig-
 re, il ne nous sera pas diffici-
 le de comprendre qu'il a pû
 mollir les os. Le vinaigre
 dissout le plomb, les Coraux,

128. MERCURE

les Perles, & les os des animaux.

Le bon appetit qu'avoit cette Fille est une preuve de l'aigreur que son sang avoit contractée. Le levain de l'estomac n'estant plus adouci & temperé par les parties spiritueuses embarassées & concentrées avec les autres principes, la faisoient beaucoup manger. Ce sang aigri dans toute la masse estant porté aux os, les penetra peu à peu, & fonda la glu qui unit leurs fibres, & qui les rend dures. Les acides dont il estoit chargé

gé, & estant de petits corps
 longs, polis, un peu plians &
 pointus des deux costez, à la
 maniere des fuseaux, rencon-
 trant des pores où ils pou-
 voient s'insinuer, furent com-
 me autant de petits coins, qui
 divisèrent le tissu des parties
 qu'ils pénétrèrent. Ils estoient
 poussés incessamment tant
 par la contraction des artères,
 que par le retour des lames
 spirales de l'air mêlés au sang,
 entre les fibres osseuses, &
 par cette pénétration fonda-
 rent peu à peu la glu qui fait
 la dureté des os.

30 MERCURE

On ne fçauroit desavouer que la chose n'ait pû se passer ainsi, puisqu'il'experience journaliere nous fait voir que les acides dissolvent les corps qui leur resistent. Ces memes acides agissant sur le Periofte ont cause ces douleurs interieures & generales qui la firent tant souffrir : & finalement ramollissant la tiffure des os, les fibres qui les composent perdant leur couleur blanche & leur dureté, ont paru charnuës, ou en maniere de chair fungueuse; & puisqu'il est vray que les fibres des os ne vont

GALANT. 191

point d'une extrémité de l'os à l'autre, comme nous l'avons fait remarquer, & qu'elles se ramassent en plusieurs pelotons pour former un os, il a falu qu'ils aycat paru fongueux & divisez en lobes.

Cette serosité sanguinolente qui fut trouvée dans les cavitez des grands os, au lieu de la moëlle, n'estoit que la glu des os fondue & raelée à un peu de sang qui estoit sorti de ses vaisseaux, ou par la division causée par la pointe des acides, ou par la rupture de quelques capillaires, qui a pû ay-

132 MERCURE

river par l'écartement des fibres qui composent les os, lesquelles s'étoient dilatées & grossies & en se ramollissant se séparèrent & laissèrent entre elles de plus grands espaces, & les vaisseaux n'ayant pas autant d'extensibilité qu'elles, purent s'ouvrir ou se rompre par le tiraillement qu'ils souffrirent en cette occasion.

On peut croire que la cavité de ces os ne pouvoit avoir que tres-peu de cette humeur médullaire, dont nous avons parlé, l'aigreur du sang en devoit empêcher la production,

GALATTE 113

car l'expérience nous montre que le vinaigre est un remède contre le trop de graisse. Ainsi il semble qu'on peut se réduire à prétendre que le sang ayant acquis une acidité pareille à celle du vinaigre, a esté tres-propre luy seul à causer ce ramollissement, & tout ce qui s'en est ensuivi, comme l'épaisseur & la dureté des regimens.

On infere aisément de tout ce que dessus, que cette Fille devoit devenir contrefaite; les os qui donnent la rectitude & la figure au corps estant

234 MERCURE

pliez en plusieurs manieres
differentes ; de sorte que
n'est pas merueille qu'elle soit
dans son lit en maniere de
grenouille. Il y a apparence
que le gramen osifragum qui
croist dans la Norwege, &
qui, au rapport de Simon
Pauli, ramollit les os des ani-
maux qui le mangent, produit
cet effet en aigrissent le sang.

Ce cas est rare, mais il n'est
pas singulier, comme quel-
ques-uns le croient. Fernet
dans le chapitre 9. du second
Livre *De abditis rerum causis*,
dit avoir vû un Soldat à qui

FORJUDANT.

Les os des cuisses, des jambes
et des bras estoient devenus si
mous et si foibles, en suite d'u-
ne maladie, qu'ils plioient en
tous sens comme de la cire,
et qu'il fut guery par des bains.
Il dit encore que ce cas est
semblable à celui que Ruel-
lius luy avoit écrit quelque
temps auparavant. M' Hollier
dans la septième Observation,
parle d'une Femme de Paris,
qui n'avoit aucun os solide, et
de qui tout le corps plioit en
differentes manieres, d'une
façon toute extraordinaire.
Pierre Asselin, Medecin Fran-

136 MERCURE

çois, a vu encore un raffolement semblable de tous les os du corps, qui fut guéri par des bains préparés avec le soufre, l'alun & le sel gemme, & ordonné par un Empirique. Petrus à Casto, Wormius, Bartholin, & Forestus nous racontent de pareilles observations; & l'on trouve dans le Journal d'Allemagne une histoire décrite au long, & très-curieuse, d'une maladie pareille à celle de cette Fille de Toulouse. C'estoit un habitant de Sedan, nommé Petrus Siga, qui en fut atta-

que elle est écrite par Abraham Bauda, Chirurgien du Roy, qui en est le témoin. Cette observation est intitulée, *Microcosmus mirabilis, seu homo in miserimum compendium redactus*. Elle merite d'estre lue, & l'on sera convaincu que ce n'est pas sans de grandes raisons, qu'Hippocrate écrivant à Thessale le Fils, luy recommande sur tout de s'appliquer à la connoissance des os & de leurs maladies.

Vous voudrez bien voir un petit Opera spirituel. Il est de Janvier 1700. M

128 **MERCURE**

M^r Dader, se regarde la grande Feste que l'Eglise vient de celebrer.

E G L O G U E
S U R L A F E S T E
D E S R O I S.

D A P H N I S,

CEssez de raisonner sur ce profond Mistere,
Foibles Mortels, qui voulez tout sçavoir.

Les Anges seuls peuvent le concevoir,
Et nostre raison doit se taire.

LE DUBOIS 133

Un Dieu qui dans le Ciel est engendré sans Mère,
Et ces lieux fortunés vient de naître sans Père.

Adorons la Divinité
Sous le voile sacré de son Humanité.

L I C A S.

Qu'on revere en tous lieux sa divine naissance.

Bergers, que nostre sort est doux !
Le Roy des Rois habite parmy nous.

Tout Enfant qu'on le voit se réduit au silence.

Ses larmes, ses soupirs parlent mieux qu'on ne peut se.

Ah, que vos cœurs le sçavent bien,
Vos cœurs qui répondent au sien !

L E C H O E U R

Chaptons tous les ouvrages

De Fils de l'Eternel.

M ij

40. MERCURE

Du Roy des hommes & des An-
ges :

Que chacun luy dresse un Autel,

Que tout se réjouisse

Dans nos climats heureux.

Unissons nos voix, nos vœux, &
nos vœux.

Que tout retentisse

Des airs mélodieux,

La Terre pour jamais s'accorde avec
les Cieux.

PHILENE.

Admirons tant que nous sommes,

Du Ciel sur nous les divines fa-
veurs,

Un Dieu se mêle avec les hom-
mes,

Et les Rois avec les Pasteurs.

TERSANDRE,

Bergers, lors qu'icy-bas

HÉRACLES. 141
Le Soleil adorable éclipse sa lumière,
Vn Astre au Firmament commence

sa carrière
Pour éclairer les pas
Des Rois, qui pour le voir ont quitté
leurs Etats.

ALEXIS.

Ah quel charmant spectacle !

Ah, quel miracle !

Ce bel Astre qui les conduit,
Fait éclater le jour au milieu de la
nuit.

LICAS.

Cet Astre qui les éclaire,
Dans son cours miraculeux,
Leur confirme le mystère
Qui rend les Mortels heureux ;
Et cette celeste flâme,
Qui rejallit sur leur corps,
Répand aussi dans leur ame
Ses clartez & ses trésors.

44 MÉRACURE

A P H I S.

Cette lumière admirable
Que répand l'Astre nouveau,
N'a rien qui soit comparable
A ce Soleil adorable
Qui brille dans son berceau.

P H I L E N E.

Qui'à l'envi chacun s'apprête
Pour luy marquer son amour,
Pour mieux célébrer la feste
Les Mages ont quitté leur Cour,
Après nous dans la retraite
Ces Rois l'adoront à leur tour,
Et les sceptres en ce jour
Cèdent à nostre houlette.

D A P H N I S.

Damon, d'où vient ta tristesse ?
D'où vient ton air si chagrin,
Quand par tout l'Enfant divin
Vient répandre l'allégresse ?
Déclare luy la douleur qui te presse ;

Ce charitable Medecin
Sans hesiter y mettra fin.

DAMON.

Dans l'estat où je suis je crains de
luy déplaire ;
Je suis nud , cher Daphnis , je n'ose
l'approcher :

Le seul excés de ma misere
Me force à me cacher,

DAPHNIS.

La misere qui t'accable
Fait ton bonheur aujourd'huy :
L'Enfant paroist miserable ,
Tu le paroiss comme luy ,
Et son cœur tout charitable ,
Que charme la pauvreté ,
Content de voir dans la tienné ,
Une image de la sienné ,
Couvrira sa nudité.

LICAS,

De ce Roy si redoutable

Considere le besoin,
 Son Louvre n'est qu'une stable,
 Et son Trone un peu de soie.

DAPHNIS.

Je voudrois comme vous luy donner
 quelque Etrène,

Et je ne puis esperer ce bonheur,
 Je n'ay rien pour offrir : voila toute
 ma peine,

Je ne puis plus longtems vous ca-
 cher ma douleur.

DAPHNIS.

Triste Damon, si tu voulois me croiser,
 Tu luy ferois un beau present,

Et tu peux t'affurer le bonheur & la
 gloire.

D'estre le favory de ce Roy tout-
 puissant.

DAMON.

A luy faire un present ay je droit de
 pretendre.

Sans

Sans crédit & sans bien ?
Ais je ne puis le comprendre,
Et qui manque de tout ne scauroit
donner rien.

DAPHNIS.

Si les Rois dans leur opulence
Tribuent des tresors précieux
Pour honorer le Roy des Cités,
Les Bergers dans leur indigence,
Placent à sa Divinité
Dés qu'ils en ont la volonsé.

ATHIS.

Un cœur qui pour ce Roy soupire
N'est jamais dans l'embarras,
Et si ce cœur ne peut pas
Accomplir ce qu'il desire,
Cher Démon, en pareil cas,
Les desirs peuvent suffire.

Vn cœur qui pour ce Roy soupire
N'est jamais dans l'embarras.

Janvier 1700.

N

Notre cœur qu'il nous demande,
 Est un hommage assez bon;
 Présentons-luy cette offrande,
 Il sera content de nous.

TIRCIUS

Ces Enfants qui vient de naître
 Fait la paix de nos flammes,
 Nos brebis & nos agneaux
 Sans alarmes s'en vont paître:
 L'ennemi de nos troupeaux
 Devant eux n'ose paraître:
 Ces Enfants qui vient de naître
 Fait la paix de nos flammes.

PHILENE

Bergers, pour mieux reconnoître
 Ses bienfaits & ses travaux,
 D'un air gay, doux & champêtre
 Enfants tous vos châtreaux:
 A l'honneur d'un si bon Maître
 Faisons des sacrifices.

BILLANIM

147

LE D'HOEUR.

Chantons tous les louanges
Du Fils de l'Éternel,
Du Roy des hommes & des Anges.
Que chacun luy dresse un Autel,
Que tout se réjouisse
Dans nos climats heureux.
Unissons nos voix, nos cœurs & nos vœux,
Que tout retentisse
Des airs melodieux.
La Terre pour jamais s'accorde avec
Les Cieux.

Les Lotteries qu'on se font
faire en plusieurs Villes de
France, en faveur des Hôpi-
taux Generaux, ont si heureuse-
ment réussi, qu'on a crû devoir

N ij

148 MERCURE

suivre cet exemple à Paris,
pour le soulagement des Pau-
vres. Voicy ce qui a esté dressé
pour en informer le Public.

L'Hôpital General se trou-
vant actuellement chargé de
plus de sept mille cinq cens
Pauvres, & ses Revenus ordi-
naires ne pouvant au plus
suffire que pour la nourriture
& l'entretien de quatre mille
cinq cens, le Roy informé de
ses pressans besoins, a eu la
bonté d'accorder aux Direc-
teurs la permission de faire
une Lotterie, de laquelle ils
puissent tirer une partie des

sementes qui leur sont necessaires pour soutenir un établissement de suite au Public.

Cette Lotterie sera de soixante mille Louis d'or. L'on fera pour la remplir autant de billets d'un Louis chacun, dans douze cens cinquante serons bons Lots, & les autres cinquante huit mille sept cens cinquante seront de mille quatre cent. Il sera levé au profit de l'Hôpital quinze pour cent sur les cent cinquante principaux lots, & montant ensemble à vingt mille Louis, & dix pour cent sur les onze cens autres ;

150 MERCURE

montant à peselle soumise.

Ceux qui voudront mener à cette Loterie, s'adresseront à l'un des six Directeurs de l'Hôpital General, préposés par le Bureau pour la distribution des Billets, dont les noms & demeures seront cy-après marquez, lesquels auront chacun un Registre chiffré & paraphé par M^r le Lieutenant General de Police, l'un des Chefs de la Direction, ou deux autres Directeurs, pour y écrire le nombre des billets qu'ils distribueront suivant leur numero, & les noms de

ARTICLE III

et pendant ils recevront l'argent
en six mois. Dite de plus, mettront
dans les six jours l'argent qu'ils
auront reçu, dans un coffre,
qui sera gardé dans l'Hotel
de Ville, sous les ordres de
M. le Prevost des Marchands,
dont il aura une clef, & une
autre sera donnée à l'un des
mesmes Directeurs.

Ordre pour tirer la Boiserie.
On fera soixante mille pa-
ris carrez de papier d'une
même grandeur, sur lesquels
on écrira les noms & les nu-
mero de ceux qui auront don-

N iiij

152 MERCURE

né leur argent ; ils seront en suite roulezz, collez, & mis dans une Boëte que l'on remuëra plusieurs fois, afin que les billets soient bien mêlez.

On fera autres soixante mille carrez de papier, aussi d'une même grandeur, desquels il y en aura cinquante-huit mille sept cens cinquante de blancs, & douze cens cinquante où seront écrits les lots suivant la division cy-aprés ; ils seront tous roulezz, collez, & mis dans une autre Boëte que l'on remuëra pareillement plusieurs fois.

ORDONNANCE

Cette Lotterie sera tirée au
21 de Mars de la présente an-
née 1700. Si platost elle n'est
remplie, dans l'Archevesché
en présence de Messieurs les
Chefs de la Direction, & des
autres Directeurs.

On prendra les noms de
douze Enfans, dont deux
choisis au sort tirent les Bil-
lets des Boîtes par l'ouvertu-
re qui sera de grandeur à y
pouvoir passer seulement la
main.

Les deux Enfans tireront
en même temps un Billet de
chaque Boîte, & les donne-

44 MERCURE

font aux deux personnes qui
auront esté commisses pour les
ouvrir.

Celuy qui aura receu le bil-
let de la premiere boîte pro-
noncera à haute voix le num-
mero & le nom quy y seront
écrits. Celuy qui aura ouvert
le billet de la seconde boîte
prononcera de même *Blanc* ;
s'il est blanc, & le montrera à
l'Assemblée ; si au contraire il
est noir, il dira *Bon pour telle
somme*, le montrera pareille-
ment à l'Assemblée ; & tout-
à-la-fois en même temps écrit sur
le Registre qui sera tenu à son
effet.

CHAPITRE II

Comme tous les articles pour-
raient être mis qu'on plusieurs
séances, à la fin de chacune
on fera un séclerage de quatre
différens cachets les boîtes,
& on les mettra dans un cofre
fer sous deux clefs, dont l'une
sera remise à M^r l'Archevêque,
que, & l'autre à M^r le Breton
Président. On publiera à l'ord-
re de six le jour qu'on aura
choisi pour continuer, & à
chaque séance on tirera au
fort les noms des deux En-
fant sur le même nombre de
deux, & on renouvellera deux
boîtes.

LES MÉTHODES

La Lotterie estant tirée, on fera imprimer les noms & numéros de tous ceux qui auront eu les bons billets, pour informer le Public de ceux auxquels ils seront échus. On payera incessamment à chacun desdites sommes qui leur appartiendront, en retenant les quinze pour cent sur chacun des cinquante principaux lots, & dix pour cent sur chacun des autres, en faveur des Pauvres.

Il a esté résolu que les Administrateurs ne pourront mettre à la Lotterie, & que

GALANTIA 37

l'on ne recevoit point de Salles
sans quelque prétexte que ce
soit.

Division des Lettres

2 De quatre mille Louis d'or.

1 De sept mille.

2 De deux mille.

1 De mille.

1 De neuf cens.

1 De huit cens.

1 De sept cens.

1 De six cens.

2 De cinq cens.

4 De quatre cens.

8 De trois cens.

20 De deux cens.

100 De cent.

DES MARCHÉES

De cinquante.

De trois cents Louis pour le premier Billet tiré blanc.

De trois cents Louis pour le dernier Billet tiré blanc.

De deux cents Louis pour le Billet blanc qui précédera le gros Lot.

De deux cents Louis pour le Billet blanc qui suivra le gros Lot.

De cent cinquante Louis pour le Billet blanc qui précédera le second Lot.

De cent cinquante Louis pour le Billet blanc qui suivra le second Lot.

ARTICLE PREMIER

- 1 De cent Louis pour le Billet blanc qui précédera le troisième Lot.
- 2 De cent Louis pour le Billet blanc qui suivra le troisième Lot.
- 3 De cinquante Louis pour le Billet blanc qui précédera le quatrième Lot.
- 4 De cinquante Louis pour le Billet blanc qui suivra le quatrième Lot.
- 5 Principaux Lots, faisant trente mille Louis.
- 600 De trente Louis.
- 600 De vingt-cinq Louis.
- 1200 bons Billets, montant à

LES MARCHANDS

seigneurs de la ville de Paris
Nom et demeure des Directeurs
de l'Hôpital Général, préposés
pour la distribution des Billets

M^r le Beuf, rue Saint-Ambroise,
près l'Hôtel de Sully.

M^r Soubeyran, rue S. Honoré,
près les P. B. de l'Oratoire.

M^r Collin, sur le Quay de la
Tournelle.

M^r Flory de Lessart, à l'Hôtel de
Guise.

M^r de Paris, rue de Sorbonne.

M^r Robert, à Luxembourg.

Ces Messieurs recevront
l'argent, & distribueront des
Billets tous les jours, depuis

MANDEMENT

nos beues jusqu'à quatre.

Le Roy a donné par son Lettre Brevet au

Comte de Montchartrain le

deuxième jour de Janvier 1700.

Signé, ADAM L'ISLE, Secrétaire

du Roy.

Enregistré au Parlement le

deuxième jour de Janvier 1700.

Depuis que M^r le Comte

de Montchartrain a été fait

la Charge de Secrétaire d'Etat,

et qu'il rempliroit tous les autres

Emplois attachés à cette

Charge, dont je vous manday

le nombre, et les fonctions

il y a quelques mois, le Roy

a été satisfait de son exacte

exécution de ses soins, de la vigi-

Janvier 1700.

O

168 MÉRACOURE

lance, & de la manière dont
ils'en acquiescent, que Sa Maj
esté luy a donné la Pension
dont jouissent les Ministres
d'Etat.

Le Roy estant aussi sa
satisfait de M^r le Marquis
Scignelay, qui fait voir be
coup de sagesse dans un
fort peu avancé, & qui
la survivance de la Cha
se Maître de la Garderob
que possède M^r le Marq
de la Salle, luy a accor
deux mille écus de Pension
& a donné la survivance d'
ne pension de pareille son

EGLEANNIN

me, dont j'ait M^{le} Duc de
Gelves, à Mademoiselle de
Gelves, la Villa. Sa Majesté a
parlementaire accordé deux
Pensions vacantes dans l'Or-
dre de S. Louis; sçavoir, l'une
à M^{le} du Pont, premier Capitaine
de Grenadiers du Regi-
ment de Navarre; & l'autre à
M^{le} Philippe, Exempt dans les
Gardes du Corps.

Je vous envoie les Jettons
qui ont esté frapés cette an-
née au Balancier des Médail-
les; dont M^{le} de Lannay est
Directeur General. Je vou-
drois que la gravure eust pu

O ij

264 MÉRACURE

répondre à la beauté de nos
Jettons: bien sup. aux. calls
et Vous avez souvent vu des
Cachets d'Agaches avec des
Testes antiques, ce qui a veint
fait souhaiter il y a long temps
de voir des Testes modernes
sur des Cachets. M' Veritas
en a gravé sur des Cachets
d'acier poly, en forme de
pierre, montez sur de l'or &
sur de l'argent. Il a déjà les
Portraits du Roy, ceux de
Monseigneur le Dauphin, &
ceux de toute la Famille Roya-
le, ainsi que ceux du Roy &
de la Reine d'Angleterre, &

SOLENNITÉ 169

de Monsieur le Prince de Galles. Ceux qui voudront en voir, les trouveront sur le Quay des Orfèvres, aux Armes de Mademoiselle. Il est aussi des Portraits *à la mode*, pour mettre sur des Bagues & sur des Cachets.

Messire Charles François de Montholon, Seigneur d'Abervilliers près Paris, Premier Président au Parlement de Rouen, & auparavant Conseiller au Grand Conseil, épouse le 5. de ce mois Dame Anne Marie Madeleine de Canouville, Dame de Grosmeubert.

166 MERCELIN

Beaucamp, Craquettes, & de
M^r de Montholon avoit esté
sé en premières Noces Marié
Anne de la Guillaumin, Sœur
de Nicolas de la Guillaumin
Conseiller au Parlement de
Paris en la seconde des En-
questes, dont il a deux Gar-
çons & quelques Filles. Il est
le Chef de la seconde Bran-
che des Fondateurs de la Mé-
son de College de Boissy à Pa-
ris, & descend en ligne directe
de deux x Garde des Sceaux de
France de Montholon, dont
le premier avoit esté aupara-
vant Avocat General, puis

GUILLOTIN. 167

Président en Parlement de Paris. Il est aussi petit Neveu du Cardinal Guillaume de Montholon. Madame de Montholon qui vient d'estre mariée, a un mérite particulier, estant dans le commerce des belles Lettres, & fort intelligente dans l'Histoire. Elle estoit Veuve de Messire Robert le Roux d'Esneval, Baron d'Esneval, Vidame de Normandie, Sieur de Pavilly, d'Aouquigny, &c. qui est mort Ambassadeur Extraordinaire pour le Roy en Pologne, après avoir esté Ambassadeur en

168 MERCURE

Portugal. Elle est de l'illustre
Maison de Canouville, Filles
d'Adrien de Canouville, Sei-
gneur de Grosmesnil, & d'Elis-
abeth Marie Brezel, Mar-
quise de Gremouville, & pe-
tite-Fille d'Anne - François
de Lomenie, Comtesse de
Compans, Epouse en secondes
Noces de défunt M^r le Ches-
telier Boucherat. La cérémo-
nie du mariage a esté faite
dans la Chapelle de l'Hôtel
Boucherat à Paris. par M^r l'Es-
vêque de Comance, Charles-
François de Lomenie de Brienne,
Parent de la Mariée.

M. de

BARBERY 169

Messire Michel-Etienne
Barbery, Seigneur de Saint-
Contest, Conseiller du Roy,
Maître des Requestes ordi-
naires de son Hostel, épousa
presque dans le même temps
Mademoiselle le Maître. Il
est Frere de Jacques Barbery,
Seigneur de Saint-Contest,
Conseiller au Parlement en la
Troisième Chambre des En-
questes, & Fils de défunt Mi-
chel Barbery, Seigneur de
Saint-Contest, Maître des
Requestes, & de Marie Dau-
rau. La Mariée est Sœur de
Henry-Louis le Maître, Sei-
gnieur de Saint-Contest.
Janvier 1700. P.

179 **MERCIERS**

gneur de Bellejame, Conseiller au Parlement, & d'Ange le Maître, Epouse de Charles de la Bouiere, Maître des Requestes, & Elle de deffunt Jérôme le Maître, Résident en la Quatrième des Enquêtes, & de Marie-Françoise Foideau, & Tante d'Ange Fèvre-d'Ormesson, Epouse de Henry François Daguefleau, Avocat General au Parlement. Cette Famille des le Maître a donné un grand nombre d'Officiers de distinction dans l'Epée & dans la Robe, M^r l'Evêque d'Amiens, Henry

Feidreau de Brou, a fait la ce-
remonie des Epousailles, dans
l'Eglise de Saint André des
Arcs. Il est Parent de la Ma-
riée, laquelle est de la Famille
des Fondateurs de la Maison
& College de Boissy de Paris.

M. Moreau de Mautour en-
voya ce Madrigal à Madc-
moiselle de Scudery, le pre-
mier jour de l'année.

*C*E Siecle heureux qui tiens nos
esprits en balance,
Soit qu'il finisse ou qu'il com-
mence,

172. MERCURE

Admire encore en roy, sçavante
Scudery,

L'ornement de ton Sexe, & l'hon-
neur de la France.

Apollon parmi nous n'a point de
Favory,

Charmé de tes beaux Vers & de
ton éloquence,

Qui ne craigne lors qu'il y pen-
se,

Que la Parque trop tost n'en ter-
mine le cours;

Mais le Ciel, maistre de nos
jours,

Et qui regle nos destinées,

S'intéresse pour roy, pour la poste-
rité.

En donnant à la vie un grand
nombre d'années,
A ton nom l'immortalité.

Voicy la réponse que luy
fit l'illustre Sapho.

M Oreau vous employez une
vive éloquence,

Tous vos Vers sont remplis
d'appas,

J'en ay de la reconnoissance,

Mais ils ne me tromperont pas.

Je me cannois trop bien pour m'y

laisser surprendre,

Et j'aime trop la vérité.

Je me bats de vous apprendre

Que je ne presens rien à l'immor-

talité.

P iij

74 MERCURE

M' Morceau de Mautour luy
envoya ce *Quatrain* sur sa
épouse.

*Docte Sapho, peu de personnes
Meritent l'immortalité,
Mais par ton esprit si vanté
Tu te l'acquiers, & tu la donnes.*

Vous avez fans doute en-
tendu parler de Mademoiselle
Coulon. Le bruit qu'a fait icy
sa beauté a esté trop grand,
pour n'avoir pas esté jusq' à
vous. Comme elle fort grande,
elle meritoit d'estre chantée
par une Muse de distinction.
Lisez les vers qu'on a faits pour

ROYAUME. 17

elle, & voyez si je me trompe;
en vous dilant qu'ils ne sont
pas au dessous du sujet qu'ils
traictent.

~~Il n'y a point de mal en ce que l'on~~

A MADEMOISELLE

COULON.

Quand elle s'aprouy de son âge
au non d'Espérance en usage
Et sa main libérale eussit les cre-

Quand elle forma vostre corps
de l'Esprit de vostre village.

Le Printemps luy presta les Roses &
les Lis,

La Jeunesse luy fournit les Jeux & les
Ris,

P. 173

Et les Graces voulant faire encore
davantage.

Avant que de s'en aller,
Voulaient avoir le plaisir
D'admirer un si bel ouvrage,

S
On dit que l'Amour pour regner
dans vos yeux.

Quitte le séjour d'Amathonte.
Cent beautez dont Paris estoit si
glorieux.

Ne paroissent plusqu'à leur honte,
Et c'est vous seule et fin que l'on suit
en tous lieux.

Telle Venus sortant de l'onde
Parut autrefois dans le monde,
Et se fit admirer des hommes sages

Dieu.

S
Mais répondez-moy, je vous prie,
Cette beauté, l'objet de tant de ja-
lousie,

BELLIANI. 777

Qu'on ne peut voir sans l'admirer,
Où les yeux mêmes de l'enfer
Ne trouvent rien à censurer,

Croyez-vous que ce soit un bien si
desirable,

Et ne craignez vous point de ne l'a-
voir reçu,

Que pour vain un heureux coupable
ble

Triompher de vostre vertu ?
S

Non, les folles amours vous trouve-
ront cruelle,

Un Epoux seul tendra son fidèle
Disposera de vostre cœur,

Vous aimez encore plus l'honneur
Que vous ne cherchez la gloire d'être
belle.

Jeune Iris, ne savez-vous pas

Que malgré toute la sagesse,

178 MERCURE

Il en conta cher à Eucree
D'estre née avec tant d'appas.

De pareilles faveurs sont souvent
dangereuses,
Le Ciel dans les presens qu'il fait,
Ne donne pas tout à souhait,
Beaux grands beautés sont rarement
heureuses.

Les charmes inconstans passent com-
me les fleurs,

Et vous trouverez que l'histoire
Qu'on nous vante tant leur memoire

Finit presque toujours en pleurant
leurs malheurs.

Vous verrez à vos pieds se rendre
Une foule d'Amans empeslez &
lourdis.

GALANT. 179

Qu'on a de peine à se défendre
Devant d'aimables Vénusis.

Il est des moments de foiblesse

Où la nature peut tomber ;

On n'est pas sûr de n'y point suc-

comber,

Quand on est obligé de combattre
sans cesse.

Malgré tous ces périls on vous peut
engager

Une beauté qui charme le Cœur
& la Ville.

J'en connois icy plus de mille

Pressés avec vous de changer,

Qui, quel que soit enfin le Tort qui
vous menace,

Prendroient volontiers le danger,

Et voudroient estre à vostre place.

180 MEROUKE

Il n'y a personne qui n'ait ses foiblesses, mais il est très-surprenant que l'on en puisse avoir sur des choses qui ne valent pas qu'on s'y arrête, & qu'on ait l'entêtement de les vouloir satisfaire, sans nulle reflexion aux chagrins qu'il en peut coûter ensuite. Une fort aimable Fille ayant du mérite & de l'esprit, vivoit applaudie de tout le monde. Les louanges qu'elle recevoit de tous costez sur les agrémens de sa personne, luy donnoient un petit air fier, qui tenant les Adorateurs dans le respect,

GALANT. 191

redoubloit en eux l'estime
qu'ils avoient pour elle. Les
honnestetez qui accompa-
gnoient toutes ses manieres
les indemnisoient de ce qu'ils
pouvoient y trouver de trop
levere, & quoy qu'aucun d'eux
ne pult se vanter d'estre mieux
traite que les rivaux, elle les
menageoit avec tant d'adresse
qu'ils paroissoient tous con-
rens. Cette conduite estoit
dans les regles, & elle eust
mene une vie heureuse, si les
deferences qu'ils luy ren-
doient ne l'eussent point trop
accoustumee à vouloir primer.

182. MERCURE

par tout. Une jeune Blonde, à qui la liaison qui se rencontroit entre leurs familles, l'obligeoit de marquer quelque amitié, partageoit l'encens qu'elle croyoit n'estre dû qu'à elle seule. Elle estoit brillante, & par l'éclat de son teint, & par l'enjouement de son humeur, & la conversation aisée, la faisoit rechercher par tout où l'on vouloit que la joye regnast. Ce fut assez pour faire peine à la Belle. La jalousie s'empara de son esprit, & si elle estoit forcée par bienséance d'avoir pour elle quel-

ÉLÉANOR 183

ques dehors obligans, elle
luy vouloit du mal dans le
fond de l'ame, d'avoir un mé-
rite qu'on pût égaler au sien.
Ainsi la regardant comme une
Rivale qui luy disputoit l'em-
pire de la beauté, elle suppor-
toit impatiemment qu'on para-
last d'elle avec avantage, &
pour affoiblir le bien que l'on
en disoit, elle luy trouvoit
tousjours quelque défaut dont
il falloit convenir si l'on avoit
envie de luy plaire. Pleine de
ces sentimens, elle s'appli-
quoit avec grand soin jusque
dans les moindres choses, à ce

LA MISÈRE

qui pouvoit luy donner luy
elle quelque préférence, &
comme si elle l'eust fort abais-
sée en prenant des ans de sa
personne, elle ne vouloit luy
ceder au rien. Son Amie,
d'une humeur plus douce &
moins ostentative, ne pre-
noit point garde à ses caprices,
& continuoit à jouir sans trou-
ble du plaisir d'estre estimée
de tous ceux qui la voyoient.
Un Cavalier, très distingué
par un vray mérite, parut com-
mencer à prendre de l'attachement
pour elle. La Belle dont
la jalouse s'augmentoit de

MADAMEM

jour en jour, ne s'est pas plus
resté appais ; que regardant ces
attachemens comme un hon-
neur, dans elle n'estoit pas dis-
gna, elle estoit de luy en l'aveu
cette conquête. Elle en vint à
bout, en prenant pour le Cava-
lier des vœux plus insinians, qui
elle n'avoit accoustumé d'en-
voir pour ceux dont elle dis-
gnoit agréer les soins. Jamais
triomphe ne luy fut plus doux.
Afin de s'en mieux afferer la
gloire, elle mit tout en usage
pour engager fortement le Ca-
valier ; & comme il est diffi-
cile de se défendre contre des
Janvier 1700. UQ

26 MERCURE

qualités estimables, fut vaine quand on cherche à plaire, elle aime autant qu'elle se fait aimer. Cet amour fut violent dans le Cavalier, & applaudi par la Belle, si bien-tôt que par tout que c'estoit un mariage qui s'alloit conclure. En effet, on poussa si loin les choses, qu'on attendoit seulement un Oncle pour en arrêter le jour. Cependant le Cavalier se flata mal à propos. La Belle changea tout à coup pour luy, sans qu'il eût donné aucun sujet à ce changement. Son Amie en fut la cause. Un homme ayant deux

de belles Terres, de tenant
 un rang tres considerable
 dans la Ville par la Charge
 qu'il y exerçoit, fut touché de
 ce qu'on luy dit de son hu-
 meur & de sa personne. Il vou-
 lut le voir, elle luy plut, &
 l'union ayant este terminée
 en peu de jours, la Belle fut
 obligée de luy rendre sur son
 mariage, les complimens qu'
 elle en avoit receus sur le sien.
 Ce ne fut qu'avec beaucoup
 de chagrin qu'elle se fit cette
 violence. Elle la voyoit mon-
 ter dans un rang qui ne pou-
 voit luy permettre de luy dis-

183
prier, le pas, & elle se fit
le Cavalier, & cette fâcheuse
idée la frapa si vivement, que
le regret de le perdre ne put
l'emporter sur la honte qu'elle
le faisoit d'avoir à céder à la
jeune Blonde. Le sacrifice luy
fut dur à faire, mais enfin elle
le fit, & ne voulant pas avouer
son foible, elle se servit d'ex-
cuses peu recevables pour au-
toriser son changement. Le
Cavalier les combatoit quel-
que temps, & les manya
ses raisons qu'elle employa
pour les soutenir, luy pa-
roissant venir d'un caprice,

~~LE DERNIER~~ de
quatre pouvoir être que d'un
sans pour un préface pour le
repos de sa vie, il la quitta
pour ne la revoir jamais. La
sœur, depuis qu'elle eut du
bonheur de son Amie ne dura
que quelques mois. Après
plusieurs tentatives, un
de ses premiers Magistrats de
toute la Ville, vuy fit deman-
der si elle consentiroit qu'il
songeât à elle. Il estoit
vuy de mauvaise humeur,
& sujet à quelques maux assez
dégoutans pour une jeune
personne. Elle se sentoit dail-
leurs incapable de l'aimer,

mais on se pouvoit dire, et se dire
 zois un de ses de ces A. mis
 donelle avoit en vray et stable
 ment, et il ne fallut point de
 raison plus forte pour rendre sa
 réponse favorable. La pitié de
 Cavalier, qui luy revenoit fort
 souvent dans la mémoire, luy
 faisoit beaucoup de peine, et
 elle pouvoit d'autant moins
 étouffer l'amour qu'il luy avoit
 inspiré, que son cœur n'estant
 rempli d'aucune tendresse
 pour celuy qu'elle se pouvoit
 elle demeurait toujours sensi-
 ble au mérite qui luy avoit
 fait souhaiter d'en estre aimée.

Cependant le mariage se fit ,
 & le plaisir de voir son Amie
 au dessous d'elle , la consola
 de desagrément d'avoir à pas-
 ser de belles années avec un
 homme d'un âge extrême-
 ment avancé , & rempli d'in-
 dignitez. Ce plaisir ne laissa
 pas d'estre moderé par le vio-
 lent dépit qu'elle eut de ce
 que le Cavalier, qu'elle aimoit
 toujours , & dont la rupture
 estoit entière avec elle , con-
 servoit beaucoup d'égards
 pour son Amie , qu'il n'avoit
 jamais cessé d'estimer , & qu'il
 alloit voir de temps en temps.

192 MERCURE

Elle passa trois ou quatre années de cette sorte, pendant lesquelles il arriva de grands changemens dans la fortune de cet Amant dédaigné. Comme il avoit de puissans Amis, on luy donna part dans des affaires qui luy firent acquiescer beaucoup de bien; & par un enchaînement de bonheur, à quoy il n'avoit aucun sujet de s'attendre, il luy échut une succession tres-considerable, sur laquelle il estoit bien éloigné de compter, puis qu'il ne pouvoit l'avoir que par la mort de trois ou quatre personnes qui

GALANTI 193

qui estoient encore dans une grande jeunesse. Differentes maladies les emporterent en deux ou trois mois sans qu'aucun laissast d'enfans ; & cette grande fortune venuë tout à coup, le mettant en pouvoir de s'élever, il crut ses Amis qui luy conseillèrent d'acheter le Gouvernement de la Ville. Ce fut alors que la Dame qui n'avoit cherché à rompre avec luy, que parce qu'il ne pouvoit luy donner le rang qu'elle souhaitoit, se repentit mille fois d'avoir satisfait sa vanité aux dépens de son

Janvier 1700.

R

amour. Elle s'en vit bien punie, & elle le fut encôte beaucoup davantage par ce qui arriva quelque temps après. Son Amie étant demeurée Veuve avec un assez gros bien, dès ce moment elle se mit dans la teste que le Cavalier songeroit à l'épouser. Son pressentiment se trouva juste; le Cavalier commença à se montrer assidu auprès de la jolie Veuve, & comme en examinant son caractère, il ne découvrit en elle que des qualités qui pouvoient contribuer à le rendre heureux, la premie-

te année de son deuil ne fut pas plustost finie, qu'il l'engagea à un second mariage. Le titre de Gouvernante avoit desquoy la flatter, & d'ailleurs le Cavalier estimé de tout le monde, meritoit par sa personne ce qu'elle faisoit pour luy. La Dame jalouse, ne put voir l'élevation de son Amie, qui luy paroissoit un abaissement honteux pour elle, sans laisser aller son dépit jusques à la rage. La contrainte qu'elle estoit obligée de s'imposer pour ne laisser pas appercevoir ce qu'elle sentoit, estoit

R ij

196 MERCURE

un nouveau tourment pour elle. Sa santé en demeura altérée, & ne pouvant soutenir l'image de ce qui s'offroit sans cesse à ses yeux, elle résolut de s'éloigner. Le besoin de changer d'air luy fut un prétexte favorable. Elle se retira dans une Terre où son Mary luy permit d'aller, & si l'on en croit ce qui se dit, elle est fort déterminée à ne plus paroître dans un lieu où son ambition mortifiée la feroit souffrir incessamment.

Parmy le grand nombre

d'Étrangers qui se rendent à Rome, à l'occasion de l'année sainte, il s'en rencontre plusieurs qui n'estant pas Catholiques, y viennent seulement par pure curiosité; ce qui estant venu à la connoissance de Sa Sainteté, Elle donna ordre quelques jours avant sa maladie, au Pere du Buc, Religieux François Theatin, de continuer de travailler à leur conversion, comme il a déjà fait depuis longtems avec beaucoup de succès. Il s'en est encore rencontré plusieurs, qui ayant profité de ses instru-

ctions, ont abjuré tout ré-
cemment leurs erreurs; entre
autres un Hollandois, Officier
de l'Empereur, & un jeune
homme, d'une bonne Famille
de Mets en Lorraine. Le Pere
du Buc avoit esté choisi
pour prêcher pendant l'Avent
dernier dans la Paroisse de
Saint Louis, qui est une des
sept Eglises de Rome affectées
à la Nation Françoisse, où il y
a eu toujours un grand con-
cours de Cardinaux, de Pre-
lats, & de ce qu'il y a de plus
qualifié dans la Ville.

Voicy les noms des person-

des considerables mortes depuis ma derniere Lettre.

M^r le Chevalier de la Rongere, Capitaine de Vaisseau du Roy, & Chevalier de Malte. Il estoit Frere de Messire Hacinto de Quarrebarbo, Marquis de la Rongere, Chevalier des Ordres du Roy, & Chevalier d'honneur de Madame.

Dame Marie-Anne Scolastique de Bertin, Religieuse de la Congregation de Notre-Dame de Compiègne, Fille de Messire Claude de Bertin, Seigneur de Brelincour, & de

R iij

200 MERCURE

Dame Catherine de Siron.
Elle est morte à trois-vingt
ans, après avoir exercé les
Charges de Maîtresse des
Pensionnaires, Regente dans
les Classes, Dépensière, Ro-
bierre, & autres, dont elle
s'est acquittée avec beaucoup
d'exactitude & de régularité.

M^r Errard, ancien Avocat
au Parlement, l'un des plus
celebres, des plus employez,
& des plus éloquens. Il laisse
entr'autres enfans deux jeunes
garçons, qui commencent
déjà à suivre le Barreau avec
succès.

Messire Benigne le Ragois,
Seigneur de Bretonvilliers,
Saint-Dié, Villemonble, A-
zaron, Nully-le-secq, & au-
tres lieux, President en la
Chambre des Comptes de
Paris. Il a esté auparavant Maî-
tre des Comptes, & est Fils
de Claude le Ragois, Seigneur
de Bretonvilliers, Avron, Noi-
fy, &c. & de Marie Acarie. Il
avoit épousé Claude Elizabeth
Perrot de Fercourt, Fille de
Jean Perrot de Fercourt, &
de Madeleine de Combault,
dont il a eu Messire Benigne
le Ragois, Seigneur de Bre-

202 MERCURE

tonvilliers, Conseiller au Parlement en la Quatrième Chambre des Enquestes, reçu en survivance en la Charge de President en la Chambre des Compes ; M. le Ragois de Bretonvilliers, Seigneur de Saint Die, Lieutenant General pour le Roy au Gouvernement de la Ville, Prevost, & Vicomte de Paris, cy devant Capitaine aux Gardes ; N. le Ragois de Bretonvilliers, Epouse d'Anne-Louis-Jules Malon de Bercy, Maître des Requestes ; N. le Ragois de Bretonvilliers ; Epouse de

Louis Bechameil, Marquis de Nointel, Maître des Requetes & Intendant en Bretagne, & Françoise le Ragois de Bretonvilliers, Veuve d'Anne Hervart, aussi Maître des Requetes. M^{le} le Président de Bretonvilliers qui vient de mourir, avoit une Sœur, Marie le Ragois, qui avoit épousé Louis de Barleul, Seigneur de Soisy & d'Enolle sur Seine, Marquis de Chasteaugontier, Président à Mortier, dont est venu entre autres enfans Nicolas Louis de Barleul, Seigneur des mêmes lieux, &

204 MERCURE

Marquis de Chasteaugontier,
qui est aujourd'uy President
à Mortier.

M^r le Vasseur, ancien Pa-
tonnier, & Doyen des Avoc-
cats du Parlement. Il avoit
esté reçu Avocat le 25 Juillet
1638. & a toujours suivi le Bar-
reau avec candeur & satisfac-
tion de ses Parties. Il a con-
servé jusqu'à sa mort l'ancien
habit du Palais que portoient
les Avocats & Officiers de Ju-
dicature, qui est une Soutane,
avec un large ruban de soye
pour ceinture, & par dessus, la
Robe du Palais, ouverte par

devant. Cette Sourne faisoit la distinction des Lettrez & Graduez, & il n'y a presque plus que les Presidens au Mortier, qui la portent de cette maniere. Il avoit épouse Anne de la Roche, dont il laisse entr'autres enfans, René le Vasseur, Sous-Gouverneur des Pages de la grande Ecurie du Roy, cy-devant Resident pour le Roy en Espagne, M^r le Vasseur, Gentilhomme servant de Sa Majesté; & plusieurs autres dont la pluspart ont pris le party de l'Eglise. Sa Niece, Catherine Madeleine

206 MERCURE

le Vasseur a épousé René Joseph de la Vaigne, Lieutenant General des Eaux & Forêts à la Table de Marbre de Paris, cy-devant Conseiller au Chastelet.

Dame Elizabeth Louise de Plancy, Epouse de Messire Marc Antoine - Valentin de Rohinde, Seigneur de Chantrayne, Conteiller au Parlement, en la Troisième Chambre des Enquestes. Elle est morte à vingt-deux ans sans posterité, & estoit fille de M^r de Plancy, cy-devant Maître d'Hostel de S. A. R.

Monsieur, & de N. Boudet,
Fille de François Boudet, Sei-
gneur de Belliere, Conseiller
du Roy en la Cour des Mon-
noyes, & d'Antoinette de
Creil. M^r de Rollinde, son
Epoux, est Frere d'Elizabeth
de Rollinde, Epouse de
Charles Doujat, Conseiller au
Parlement de Metz, tous deux
enfants de Marc-Antoine de
Rollinde, Secretaire du Roy
& Secretaire des Commande-
mens de feu S. A. R. Made-
moiselle, & d'Elizabeth du
Bois.

M^r le Prince de Nassau.

208. MERCURS

ainé de la Maison & de tous
ceux de ce nom, Souverain
des Pays de Nassau & de Liège,
Gouverneur du Pays de
Gueudre, & Doyen des Che-
valiers de la Toison d'or, est
mort à Ruremonde le 17. du
mois passé, âgé de soixante-
dix-huit ans. Son Gouverne-
ment a esté donné à M^r le
Comte de Horn, qui a épousé
la Fille de M^r le Prince de Li-
gne; le Regiment de M^r le
Comte de Horn a esté donné
au Prince de Nassau, Fils de
celuy qui vient de mourir. Il
avoit pour Soeur unique Ma-

dame la Princesse de Ligne,
 Femme de feu M^r le Prince de
 Ligne, dont je vous parlay
 amplement le mois passé.

Vous aimez à apprendre des
 nouvelles des lieux Etrangers,
 & je ne puis mieux satisfaire
 votre curiosité, qu'en vous
 faisant part de l'extrait d'une
 Lettre écrite de Chanderna-
 gor, lieu de la Loge Françoise
 près d'Ougly dans le Royau-
 me de Bengale.

Ce 5. Janvier 1699.

A Orangzeb, Empereur du
 Mogal, est encore en vie. Il
 Janvier 1700. S

210 MERCURE

relient ses trois Enfans près de sa personne. Le Raja de ce Pays qui avoit pris les armes, & qui s'estoit rendu maistre de plus de cent lieues de terrain, s'est soumis, & s'est rendu au Fils du Prince aîné, qu'on avoit envoyé en ces quartiers avec une puissante Armée. Toutes les Nations luy ont fait des presens considerables. Il ramasse tous les jours des sommes immenses.

Le 4. d'Octobre dernier, l'Eclipse du Soleil, qu'on a soigneusement observée, commença icy avant le lever du Soleil. Elle finit à huit heures cinquante minutes. Le

CHAPITRE : 211

Le 23 de Novembre & les trois jours suivans, il parut en l'air une quantité prodigieuse de fauvettes à quatre robes, qui alloient vers le Nord. Elles estoient quelque fois durans des heures entières, plus épaisses que ne sont les flocons de neige, quand elle tombe modiquement. Cela paroist incroyable, à moins que de l'avoir vû. Ces fauvettes estoient de la grosseur & de la longueur du petit doigt de la main. Elles auroient fait grande cause la famine, si la récolte du

DEZ MERCURE

bled & du ris neust esté faite.

Nous avons appris que l'Amphitrite, Vaisseau François qui va à la Chine, partit du Cap de Bonne-Espérance le 10. de Juin. Il vouloit passer le Détroit de la Sonde, & aller à Batavie, mais les courans, ou les vents contraires l'obligèrent de relâcher à Siehem, dans la grande Isle de Sumatra. Ce fut un bonheur pour luy, car il y trouva un Capitaine François habitué en ce pays là, lequel luy procura en trois jours tous les rafraichissemens dont il avoit besoin. Il fit plus, il leur donna de bonnes Cartes marines pour la

Chine Deux Pilotes Chinois, qui ont souvent fait ce voyage, s'embarquerent sur ce Vaisseau avec quatre Marchands de la même Nation, & s'offrirent à les conduire seurement à la Chine, où l'on est persuadé qu'ils sont arrivés.

J'ay à vous parler de quelques livres nouveaux, & comme tout ce qui est curieux & édifiant vous fait plaisir, je vous diray que le Pere le Gobien Jesuite, vient de donner au Public l'Histoire des Isles Marianes, nouvellement con-

214 MÉRACURDE

verties à la Religion Chrestienne. C'est un pays nouveau pour nous; car quoy que Magellan eust découvert ces Isles au commencement du Siecle passé, dans le fameux Voyage qu'il fit autour de la Terre, nous n'en connoissons ny le nombre, ny la situation, ny même les véritables noms, encore moins les mœurs & les coutumes des Peuples qui les habitent.

Magellan appella ces Isles, *les Isles des Larrons*, à cause que ces Insulaires luy prirent quelques morceaux de fer. Les

Espagnols leur donnèrent le nom de *Islas de las velas*, à cause du grand nombre de petits Bâtimens qui viennent à voiles déployées au devant des Vaisseaux Espagnols; mais depuis que la feuë Reine d'Espagne, Marie Anne d'Autriche, Mere du Roy Catholique Charles II. y a envoyé des Missionnaires pour y prêcher l'Evangile, on les a appellées *Islas Marianas*.

Ces Isles sont à l'extrémité de l'Orient, dans cette vaste étendue de mer qui est entre le Japon, les Philippines, & le

216 MERULNE

Royaume de Mexique, que les Espagnols appellent de Nouvelle Espagne. Elles occupent peut environ cent cinquante lieues de mer entre le Tropique du Cancer & la Ligne Equinoctiale depuis Guaymas. La plus grande & la plus méridionale de ces Isles, est *Urta*, qui est la plus proche du Tropique.

Quoy qu'elles soient sous la Zone Torride, le Ciel y est doux & serain; on y respire un air pur, & la chaleur n'y est point excessive. Les montagnes chargées d'arbres profi
que

TRACANT. 219

que toujours verts, & entrecouverts d'un grand nombre de ruisseaux, qui se répandant dans les vallées & dans les plaines, rendent ce Pays agréable.

Avant que les Espagnols eussent paru dans ces Isles, la plupart des choses que nous croyons nécessaires à la vie, manquoient à ces Insulaires. Ils n'avoient aucuns animaux, & ils ne s'en seroient pas même formé d'idée, s'ils n'avoient vu des oiseaux. Ce qui

est plus étonnant, c'est qu'ils

Janvier 1700.

LES MERCIERES

n'avoient jamais vu de femelle.
Cet élément leur estoit inconnu,
& ils ne furent jamais plus
surpris que quand Magellan
leur en fit voir pour la première
fois. Ils le regarderent d'a
bord comme un animal qui
s'attachoit au bois dont il se
nourrissoit. Quelques uns s'en
estant approchez de trop près
le brûlerent, & crurent que
cet animal les avoit mordus.
Ils en donnerent de la crainte
à leurs Compatriotes qui n'o
sient s'en approcher. Cette
crainte frivole ne dura pas
& ils s'accoutumèrent à le voir

CHAP. VIII. MÉRACLE

n'avoient jamais vû de son
Cet élément leur estoit inconnu,
& ils ne furent jamais plus
surpris que quand Magdelin
leur en fit voir pour la première
fois. Ils le regarderent d'abord
comme un animal qui
s'attachoit au bois, dont il se
nourrissoit. Quelques uns s'en
estant approchez de trop près
se brûlèrent, & crurent que
ce animal les avoit mordus.
Ils en donnèrent de la crainte
à leurs Compatriotes qui n'osoient
s'en approcher. Cette
crainte frivole ne dura pas
& ils s'accoutumèrent à le voir

de s'en servir comme nous. Ces Peuples vivoient dans une ancienne liberté, & dans une indépendance absolue, avant qu'ils fussent Chrétiens. Chacun estoit maître de ses actions, & n'en rendoit compte à personne: car quoy qu'il y ait parmy eux comme trois Etats, la Noblesse, le Peuple, & les gens d'une condition moyenne, la Noblesse n'a aucun pouvoir sur le Peuple. Elle est d'une fierté incroyable, & a un si grand mépris pour les gens du commun, que c'est un crime à un Noble de s'al-

T ij

cher
 h leur
 assent
 laisser
 faire
 is ren
 ir, &
 occa
 nger
 r pas
 dom
 i ils se

 leur
 ables
 rec le
 utent

208. MERCURS

ainé de la Maison & de tous ceux de ce nom, Souverain des Pays de Nassau & de Ligne, Gouverneur du Pays de Gueldre, & Doyen des Chevaliers de la Toison d'or, est mort à Ruremonde le 17. du mois passé, âgé de soixante-dix-huit ans. Son Gouvernement a esté donné à M^r le Comte de Horn, qui a épousé la Fille de M^r le Prince de Ligne; le Regiment de M^r le Comte de Horn a esté donné au Prince de Nassau, Fils de celuy qui vient de mourir. Il avoit pour Sœur unique Ma-

dame la Princesse de Ligne,
Femme de feu M^r le Prince de
Ligne, dont je vous parlay
amplement le mois passé.

Vous aimez à apprendre des
nouvelles des lieux Etrangers,
& je ne puis mieux satisfaire
vostre curiosité, qu'en vous
faisant part de l'extrait d'une
Lettre écrite de Chanderna-
gor, lieu de la Loge Françoise
prés d'Ougly dans le Royau-
me de Bengale.

Ce 5. Janvier 1699.

A. Orongzeb, Empereur du
Mogol, est encore en vie. Il
Janvier 1700. S

amour. Elle s'en vit bien punie, & elle le fut encote beaucoup davantage par ce qui arriva quelque temps après. Son Amie étant demeurée Veuve avec un assez gros bien, dès ce moment elle se mit dans la teste que le Cavalier songeroit à l'épouser. Son pressentiment se trouva juste; le Cavalier commença à se montrer assidu auprès de la jolie Veuve, & comme en examinant son caractère, il ne découvrit en elle que des qualités qui pouvoient contribuer à le rendre heureux, la premie-

te année de son deuil ne fut pas plustost finie, qu'il l'engagea à un second mariage. Le titre de Gouvernante avoit dequoy la flatter, & d'ailleurs le Cavalier estimé de tout le monde, meritoit par sa personne ce qu'elle faisoit pour luy. La Dame jalouse, ne put voir l'élevation de son Amie, qui luy paroissoit un abaissement honteux pour elle, sans laisser aller son dépit jusques à la rage. La contrainte qu'elle estoit obligée de s'imposer pour ne laisser pas appercevoir ce qu'elle sentoit, estoit

R ij

196 MERCURE

un nouveau tourment pour elle. Sa santé en demeura altérée, & ne pouvant soutenir l'image de ce qui s'offroit sans cesse à ses yeux, elle résolut de s'éloigner. Le besoin de changer d'air luy fut un prétexte favorable. Elle se retira dans une Terre où son Mary luy permit d'aller, & si l'on en croit ce qui se dit, elle est fort déterminée à ne plus paroître dans un lieu où son ambition mortifiée la feroit souffrir incessamment.

Parmy le grand nombre

d'Étrangers qui se rendent à Rome, à l'occasion de l'année sainte, il s'en rencontre plusieurs qui n'estant pas Catholiques, y viennent seulement par pure curiosité; ce qui estant venu à la connoissance de Sa Sainteté, Elle donna ordre quelques jours avant sa maladie, au Pere du Buc, Religieux François Theatin, de continuer de travailler à leur conversion, comme il a déjà fait depuis longtemps avec beaucoup de succès. Il s'en est encore rencontré plusieurs, qui ayant profité de ses instru-

ctions, ont abjuré tout ré-
 cemment leurs erreurs, entre
 autres un Hollandois, Officier
 de l'Empereur, & un jeune
 homme, d'une bonne Famille
 de Mets en Lorraine. Le Pere
 du Buc avoit esté choisi
 pour prêcher pendant l'Avent
 dernier dans la Paroisse de
 Saint Louis, qui est une des
 sept Eglises de Rome affectées
 à la Nation François, où il y
 a eu toujours un grand con-
 cours de Cardinaux, de Pré-
 lats, & de ce qu'il y a de plus
 qualifié dans la Ville.

Voicy les noms des person-

des considerables mortes depuis ma derniere Lettre.

M^r le Chevalier de la Rongere, Capitaine de Vaisseau du Roy, & Chevalier de Malte. Il estoit Frere de Messire Hacinto de Quarrebarbe, Marquis de la Rongere, Chevalier des Ordres du Roy, & Chevalier d'honneur de Madame.

Dame Marie-Anne Scolastique de Bertin, Religieuse de la Congregation de Notre-Dame de Compiègne, Fille de Messire Claude de Bertin, Seigneur de Brelincour, & de

R iiii

200 MERCURE

Dame Catherine de Sion.
Elle est morte à trois-vingt
ans, après avoir exercé les
Charges de Maïtresse des
Pensionnaires, Regente dans
les Classes, Dépensiere, Ro-
biere, & autres, dont elle
s'est acquittée avec beaucoup
d'exactitude & de regularité.

M^r Errard, ancien Avocat
au Parlement, l'un des plus
celebres, des plus employez,
& des plus éloquens. Il laisse
entr'autres enfans deux jeunes
garçons, qui commencent
déjà à suivre le Barreau avec
succés.

Messire Benigne le Ragois,
Seigneur de Bretonvilliers,
Saint-Dié, Villemonble, A-
vron, Nully-le-secq, & au-
tres lieux, President en la
Chambre des Comptes de
Paris. Il a esté auparavant Mai-
tre des Comptes, & est Fils
de Claude le Ragois, Seigneur
de Bretonvilliers, Avron, Noi-
fy, &c. & de Marie Acarie. Il
avoit épousé Claude Elizabeth
Perrot de Fercourt, Fille de
Jean Perrot de Fercourt, &
de Madeleine de Combault,
dont il a eu Messire Benigne
le Ragois, Seigneur de Bre-

202 MERCURE

tonvilliers, Conseiller au Parlement en la Quatrième Chambre des Enquestes, reçu en survivance en la Charge de President en la Chambre des Comptes; M^r le Ragois de Bretonvilliers, Seigneur de Saint-Dic, Lieutenant General pour le Roy au Gouvernement de la Ville, Prevost, & Vicomte de Paris, cy devant Capitaine aux Gardes; N. le Ragois de Bretonvilliers, Epouse d'Anne-Louis-Jules Malon de Bercy, Maître des Requestes; N. le Ragois de Bretonvilliers; Epouse de

E GALANT. 203

Louis Bechameil, Marquis de Nointel, Maître des Requetes & Intendant en Bretagne; & Françoise le Ragois de Bretonvilliers, Veuve d'Anne Hervart, aussi Maître des Requetes. M^{re} le President de Bretonvilliers qui vient de mourir, avoit une Sœur, Marie le Ragois, qui avoit épousé Louis de Barleul, Seigneur de Soffy & d'Eniolle sur Seine, Marquis de Chasteaugontier, President à Mortier, dont est venu entre autres enfans Nicolas Louis de Barleul, Seigneur des mêmes lieux, &

204 MERCURE

Marquis de Chasteaugonier,
qui est aujourd'huÿ President
à Mortier.

M^r le Vasseur, ancien Ba-
tonnier, & Doyen des Avoca-
ts du Parlement. Il avoit
esté reçu Avocat le 21. Juillet
1638. & a toujours suivi le Bar-
reau, avec candeur & satisfac-
tion de ses Parties. Il a con-
servé jusqu'à sa mort l'ancien
habit du Palais que portoient
les Avocats & Officiers de Ju-
dicature, qui est une Soutane,
avec un large ruban de soye
pour ceinture, & par dessus, la
Robe du Palais, ouverte par

devant. Cette Sourne faisoit la distinction des Lettrez & Graduez, & il n'y a presque plus que les Presidens au Mortier, qui la portent de cette maniere. Il avoit épouse Anne de la Roche, dont il laisse entr'autres enfans, René le Vasseur, Sous-Gouverneur des Pages de la grande Ecurie du Roy, cy-devant Resident pour le Roy en Espagne, M^r le Vasseur, Gentilhomme servant de Sa Majesté; & plusieurs autres dont la pluspart ont pris le party de l'Eglise. Sa Niece, Catherine - Madeleine

206 MERCURE

le Vasseur a épousé René-
Joseph de la Vaigne, Lieute-
nant General des Eaux & For-
ests à la Table de Marbre de
Paris, cy-devant Conseiller au
Chastelet.

Dame Elizabeth Louise de
Plancy, Epouse de Messire
Marc-Antoine-Valentin de
Rohinde, Seigneur de Chan-
trayne, Conteiller au Parle-
ment, en la Troisième Cham-
bre des Enquestes. Elle est
morte à vingt-deux ans sans
posterité, & estoit fille de
M^r de Plancy, cy-devant
Maistre d'Hostel de S. A. R.

Monsieur, & de N. Boudet,
Fille de François Boudet, Sei-
gneur de Belliere, Conseiller
du Roy en la Cour des Mon-
noyes, & d'Antoinette de
Creil. M^r de Rollinde, son
Epoux, est Frere d'Elizabeth
de Rollinde, Epouse de
Charles Doujat, Conseiller au
Parlement de Metz, tous deux
enfants de Marc-Antoine de
Rollinde, Secretaire du Roy
& Secretaire des Commande-
mens de feu S. A. R. Made-
moiselle, & d'Elizabeth du
Bois.

M^r le Prince de Nassau,

208. MERCURS

ainé de la Maison & de tous ceux de ce nom, Souverain des Pays de Nassau & de Ligne, Gouverneur du Pays de Gueldre, & Doyen des Chevaliers de la Toison d'or, est mort à Ruremonde le 17. du mois passé, âgé de soixante-dix-huit ans. Son Gouvernement a esté donné à M^r le Comte de Horn, qui a épousé la Fille de M^r le Prince de Ligne; le Regiment de M^r le Comte de Horn a esté donné au Prince de Nassau, Fils de celuy qui vient de mourir. Il avoit pour Sœur unique Ma-

de la Princesse de Ligne,
 femme de feu M^r le Prince de
 Ligne, dont je vous parlay
 amplement le mois passé.

Vous aimez à apprendre des
 nouvelles des lieux Etrangers,
 & je ne puis mieux satisfaire
 votre curiosité, qu'en vous
 faisant part de l'extrait d'une
 Lettre écrite de Chanderna-
 gor, lieu de la Loge Françoise
 près d'Ougly dans le Royau-
 me de Bengale.

Ce 5. Janvier 1699.

A Orongzeb, Empereur du
 Mogal, est encore en vie. Il
 Janvier 1700. S

210 MERCURE

tenient ses trois Enfans près de sa personne. Le Raja de ce Pays qui avoit pris les armes, & qui s'estoit rendu maistre de plus de cent lieues de terrain, s'est soumis, & s'est rendu au Fils du Prince aîné, qu'on avoit envoyé en ces quartiers avec une puissante Armée. Toutes les Nations luy ont fait des presens considerables. Il ramasse tous les jours des sommes immenses.

Le 4. d'Octobre dernier, l'Eclipse du Soleil, qu'on a soigneusement observée, commença icy avant le lever du Soleil. Elle finit à huit heures cinquante minutes. Le

BOIADAINI 21

mitien arriva à six heures cin-
quante quatre minutes, sa quanti-
té fut de huit doigts & deux tiers.
Le 23 de Novembre & les trois
jours suivans, il parut en l'air
une quantité prodigieuse de san-
nevelles à quatre ribs, qui alloient
vers le Nord. Elles estoient quel-
quefois durans des heures entières,
plus épaisses que ne sont les flocons
de neige, quand elle tombe medio-
crement. Cela paroist incroyable,
à moins que de l'avoir vu. Ces
sannevelles estoient de la grosseur
& de la longueur du petit doigt de
la main. Elles auroient fait donc
cause la famine, si la récolte du

212 MERCURE

bled & du ris neust esté fait.

Nous avons appris que l'An-
phirite, Vaisseau François qui
va à la Chine, partit du Cap de
Bonne-Espérance le 10. de Juin.
Il vouloit passer le Détroit de La
Sonde, & aller à Batavie, mais
les courans, ou les vents contraires
l'obligèrent de relâcher à Siehem,
dans la grande Isle de Sumatra.
Ce fut un bonheur pour luy, car
il y trouva un Capitaine Fran-
çois habitué en ce pays là, lequel
luy procura en trois jours tous les
rafraichissemens dont il avoit be-
soin. Il fit plus, il leur donna de
bonnes Cartes marines pour la

Chine Deux Pilotes Chinois, qui ont souvent fait ce voyage, s'embarquerent sur ce Vaisseau avec quatre Marchands de la même Nation, & s'offrirent à les conduire seulement à la Chine, où l'on est persuadé qu'ils sont arrivés.

J'ay à vous parler de quelques livres nouveaux, & comme tout ce qui est curieux & édifiant vous fait plaisir, je vous diray que le Pere le Gobien Jesuite, vient de donner au Public l'Histoire des Isles Mariannes, nouvellement con-

verties à la Religion Chrestienne. C'est un pays nouveau pour nous; car quoy que Magellan eust decouvert ces Isles au commencement du Siecle passé, dans le fameux Voyage qu'il fit autour de la Terre, nous n'en connoissons ny le nombre, ny la situation, ny même les veritables noms, encore moins les mœurs & les coutumes des Peuples qui les habitent.

Magellan appella ces Isles, *les Isles des Larrons*, à cause que ces Insulaires luy prirent quelques morceaux de fer. Les

Espagnols leur donnèrent le nom de *Islas de las velas*, à cause du grand nombre de petits Bâtimens qui viennent à voiles déployées au devant des Vaisseaux Espagnols; mais depuis que la feuë Reine d'Espagne, Marie Anne d'Autriche, Mere du Roy Catholique Charles II. y a envoyé des Missionnaires pour y prescher l'Evangile, on les a appellées *Islas Marianes*.

Ces Isles sont à l'extremité de l'Orient, dans cette vaste étendue de mer qui est entre le Japon, les Philippines, & le

26 MERQUE

Royaume de Mexique, que les Espagnols appellent de *Nouvelle Espagne*. Elles occupent environ cent cinquante lieues de mer entre le Tropique du Cancer & la Ligne Equinoxiale depuis *Guchan*. La plus grande & la plus occidentale de ces Isles, est *Urue*, qui est la plus proche du Tropique.

Quoy qu'elles soient sous la Zone Torride, le Ciel y est doux & serain; on y respire un air pur, & la chaleur n'y est point excessive. Les montagnes chargées d'arbres pres-
que

que toujours verds, & entre-
coupés d'un grand nombre
de ruisseaux, qui se répandant
dans les vallées & dans les plain-
es, rendent ce Pays agréa-
ble.

Avant que les Espagnols
eussent paru dans ces Isles, la
plupart des choses que nous
croyons nécessaires à la vie,
manquoient à ces Insulaires.
Ils n'avoient aucuns animaux,
& ils ne s'en seroient pas mé-
me formé d'idée, s'ils n'a-
voient vu des oiseaux. Ce qui

Janvier 1700.

CHAPITRE VIII. DE LA MER PACIFIQUE

n'avoient jamais vû de son
Cet élément leur estoit inconnu,
nu, & ils ne furent jamais plus
surpris que quand Magellan
leur en fit voir pour la première
fois. Ils le regarderent d'a-
bord comme un animal qui
s'attachoit au bois, dont il se
nourrissoit. Quelques uns s'en
estant approchez de trop près,
se brûlèrent, & crurent que
cet animal les avoit mordus.
Ils en donnèrent de la crainte
à leurs Compatriotes qui n'o-
soient s'en approcher. Cette
crainte frivole ne dura pas,
& ils s'accoutumèrent à le voir

à se servir comme nous.
 Ces Peuples vivoient dans
 une entière liberté, & dans
 une indépendance absolue,
 avant qu'ils fussent Chrétiens.
 Chacun estoit maître de ses
 actions, & n'en rendoit com-
 pte à personne; car quoy qu'il
 y ait parmy eux comme trois
 Etats, la Noblesse, le Peuple,
 & les gens d'une condition
 modicque, la Noblesse n'a au-
 cun pouvoir sur le Peuple. Elle
 est d'une fierté incroyable, &
 a un si grand mépris pour les
 gens du commun, que c'est
 un crime à un Noble de s'al-

220 MERCURE

lier à une fille du Peuple. Si quelqu'un le fait, il est perdu d'honneur, & sa famille est en droit de laver dans son sang l'affront qu'il luy fait. Les enfans ne succedent pas à leurs Peres, mais les Freres ou les Neveux. La Noblesse a des Eiefs, & quoy qu'elle preside dans les Assemblées, on ne defere à ses sentimens qu'autant qu'on le juge à propos.

Ces Peuples ne sont pas guerriers, mais ils sont extrêmement fourbes. Jamais Nation n'a esté plus habile en

GALANT. 221

l'art de diffimuler & de cacher
ses sentimens. Quand on leur
a fait une injure, ils passent
deux ou trois ans sans laisser
rien échaper qui puisse faire
connoître l'aigreur qu'ils ren-
ferment dans leur cœur, &
quand ils trouvent une occa-
sion favorable de se vanger,
alors ils se livrent à leur pas-
sion, & tâchent de se dédom-
mager de la violence qu'ils se
font faite.

Leur inconstance & leur
legereté sont incroyables.
Ce qu'ils souhaitent avec le
plus d'ardeur, ils ne le veulent

232 MERCURE

plus un moment après. Ils aiment la joye & le plaisir. Ils se raillent agréablement les uns les autres, & font mille boufonneries pour se divertir. Ils aiment la Danse & la Poësie. Un Poëte passe chez eux pour un homme merveilleux. Ces Insulaires sont beaucoup plus grands & plus forts que les Européens. Ils sont rarement malades, & ce n'est point une chose extraordinaire parmi eux de vivre cent ans & même davantage.

Le sentiment des femmes de ce Pais là est bien different

de cèluy des Dames de l'Europe, sur le chapitre de la beauté, car elles s'en piquent là comme ailleurs. Elles font consister la leur à avoir les dents noires & les cheveux blancs. Elles se noircissent les dents avec de certaines herbes dont elles les frottent; & se blanchissent les cheveux à force de se les laver. Elles les portent fort longs, au lieu que les hommes se les rasent presque entièrement.

Si elles ont un mauvais goût, on se qui regarde la beauté, se les font attribuer

234 MERCURE

des droits qui doivent faire plaisir aux Dames d'Europe. Les femmes sont les maîtresses en ce pais là. Elles ont pris un empire absolu sur leurs maris, & les tiennent dans la dépendance. Un Mari ne peut disposer de la moindre chose de la maison. Quand il n'a pas pour sa femme toute la déférence qu'elle se croit en droit d'exiger de luy, elle s'en vange d'une manière qui fera plaisir à lire aux Dames de votre Province.

Ces femmes ont leurs assemblées & leurs parties de divers

GALANT. 225

différent. Elles y viennent fort parées, si l'on peut donner le nom de parure aux bizarres ornemens dont elles se servent. Un de leurs plus grands plaisirs est de chanter les vers fabuleux de leurs Poëtes, ce qu'elles font avec un agrément & une justesse qui plairoit en Europe, car l'accord de leur voix est admirable.

Avant que les Jesuites eussent porté la lumière de l'Evangile dans ces Terres infidèles, ces Peuples ne reconnoissoient aucune Divinité, &

226 MERCURE

n'avoient aucune idée de Religion. Ils estoient sans Temple, sans Autels, sans Sacrifices & sans Prestres. Il y avoit seulement parmy eux, quelques Charlatans qui se méloient de faire des Prophecies. Ils estoient cependant persuadez de l'immortalité de l'ame, & reconnoissoient même un Paradis & un Enfer. Ils plaçoient leur Paradis sous la terre, & en faisoient consister la beauté dans des arbres de Coco, des cannes de sucre, & dans les autres fruits qu'ils disoient y estre d'un goust mer-

GALANT. 227

veilleux Pour l'Enfer, ils l'appelloient *Zazarragan*, ou le maïson de *Chayfi*, & disoient que le *Chayfi*, (c'est le nom qu'ils donnent au Demon) y tourmente cruellement ceux qui ont le malheur de tomber en son pouvoir. Ce n'étoit point, selon eux, le crime ou la vertu qui conduisoit dans ces lieux-là, les bonnes œuvres n'y servoient de rien. Tout dépendoit de la manière dont on sortoit de ce monde. Si on avoit eu le malheur de mourir d'une mort violente, on avoit l'enfer pour partage ;

& l'on estoit renfermé dans le *Lazarraguan*. Si l'on mourroit au contraire de mort naturelle, on alloit en Paradis.

Ils sont persuadez que les Esprits reviennent après la mort, soit que le Démon les trompe en prenant la figure de leurs Parens défunts, soit que leur imagination échauffée leur représente ce qu'ils entendent dire aux autres. Il est certain qu'ils se plaignent d'estre maltraitez par des Spectres, qui les effrayent quelquefois terriblement. Je ne parleray point icy de leurs

Superstitions à l'égard de leurs morts , parce que cela nous meneroit trop loin. Rien n'est plus lugubre que leurs enterremens , ny plus expressif que la maniere dont ils marquent leur douleur.

On doit la conversion de ces Isles au zèle & aux travaux du Pere Diego Louis de Sanvitorés , de la Compagnie de Jesus , qui a esté le premier Apostre de cette Nation. Il passa aux Isles Marianes avec ses Compagnons en l'année 1667. & y fut martyrisé le 2. d'Avril 1672. Dix autres Je-

frères, & plusieurs Catholiques, ont eu le bonheur de donner leur vie pour la Foy Catholique, depuis trente ans qu'on travaille à la conversion de ces Peuples avec des peines & des travaux immenses. Les grands exemples de vertu qu'on trouvera dans cette Histoire, feront voir ce qu'il en coûte aux hommes Apostoliques pour porter la Foy aux Nations barbares, & pour établir la Religion dans les Terres infidèles.

Je ne vous dis rien de la manière délicate & polie dont

cette Histoire est écrite. Tout ce que le Pere le Gobien a dedié au Public est de ce caractere. Je suis seur que l'Histoire des Isles Marianes ne vous plaira pas moins que l'Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrestienne, que vous m'avez tant louée, & qui est du même Auteur.

Le Pere le Gobien a ajouté à la fin de l'Histoire des Isles Marianes une Lettre écrite des Philippines le 10. Juin 1697. par laquelle on apprend qu'on vient de faire une nou-

velle découverte de trois
 deux Iles au Sud des Isles Ma-
 rianes; dans lesquelles il y a
 un peuple infini. Cette Lec-
 ture est digne de vostre curio-
 sité. Les Jesuites se disposent
 à aller porter la lumiere de
 l'Evangile dans ces nouvelles
 Terres, & à faire connoître
 le Sauveur du monde à ces
 peuples, qui n'en ont jamais
 entendu parler.

Je n'ay pû vous envoyer
 encore les Aïrs que je vous ay
 promis de M^r Marchand, Or-
 ganiste de Saint Benoist, des
 Cordeliers & des Jesuites. Je

GALANT. 233

dirais encore de plusieurs autres Eglises, si cet habile homme pouvoit s'y trouver en même temps. Le Public, qui a reçu avec tant d'applaudissemens la première suite de Claveffin qu'il donna il y a quelque temps, fera sans doute rati d'apprendre qu'il donne la première suite des Pièces d'Orgues du premier ton, & que pour tenir la parole, elle sera incessamment suivie des autres, auxquelles il joindra une instruction pour le toucher du Claveffin, le mélange particulier des Jeux, &c.

Janvier 1700. V

234 MERCURE

l'exécution sur l'Orgue. Toutes ces Pièces se vendront chez l'Auteur.

Il y a un Livre nouveau intitulé, *Choregraphie, ou Liart de décrire la Danse par caractères & signes démonstratifs*, avec lesquels on apprend facilement de soy même toutes sortes de Danse. Ce Livre, composé par M^r Feüillet, Maître de Danse, est un ouvrage très-curieux, puis qu'il n'en a jamais paru de semblable, & très-utile pour les personnes qui s'appliquent à la Danse, & particulièrement aux Maîtres à danser, tant de Paris que des Pro-

GALANT. 239

vincées, & des autres Royautés, parce que par le secours des signes, qui y sont expliqués, on pourra facilement déchiffrer toutes sortes de Danses, comme on déchifre les Aïrs de Musique notez. Cela se fait par le moyen de certains caractères qui démontrent par leurs figures, toutes les différentes actions que les jambes peuvent faire.

D'abord on explique de quoy la Dance est composée, & les ternies dont on se sert. Ensuite on fait connoître le lieu où l'on dance, comme

V ij

236 MERCURE

l'on doit s'y placer, & le chemin, ou la figure que l'on doit suivre en dansant, après quoy on designe la representation des pieds, & tous les differens endroits où l'on peut les poser en dansant, & l'on demontre le pas par une petite ligne qui est figurée, selon que la jambe marche. Par exemple, si la jambe marche droit, la figure de la ligne est droite; & si la jambe forme un rond ou un arc de cercle en marchant, la figure de la ligne qui represente le pas est semblable.

On demontre aussi par de

GALANT. 217

petits signes appliquez sur les pas, tous les differens mouvemens qu'on fait en dansant, comme de plier les genoux, les étendre, sauter, tourner le corps, &c.

Il y a des tables dans lesquelles on trouve les pas qui sont le plus en usage dans la danse, à costé desquels sont écrits leurs noms, avec leur explication, & la maniere dont ils doivent estre faits. Après cela on fait voir comme chaque pas a rapport à chaque mesure de l'air sur lequel ces pas sont composez, ce qui est noté

278 MERCURE

au haut de chaque page où il y a la cadence écrite. On voit encore par des caractères démonstratifs, tous les ports de bras, leurs différens mouvemens, & comme ils doivent accompagner les pas.

Il est aussi parlé de la batterie des Castagnettes, qui est marquée avec des notes de Musique sur une seule ligne, placées au dessous de l'Air noté en forme de partition; le tout dans un ordre si bien expliqué, que les personnes les moins éclairées pourront apprendre cette science d'elles mêmes, & en

GALANT. 239

fort peu de jours, en lisant ce Livre; & en cas qu'il s'y trouve quelque chose que l'on ne puisse aisément comprendre, l'Auteur se charge de l'expliquer gratis. Si on ne veut point s'assujétir à lire son livre, il s'engage de montrer parfaitement en moins de quinze jours, à déchiffrer toutes sortes de Danses, tant hautes que basses, & il est si vray que cela est possible, que plus de cent cinquante Maîtres à danser, & autres personnes qui les ont déjà apprises, & qui s'en servent actuellement, n'y ont point

840 MERCURE

employé un plus long temps.

L'Auteur a mis à la fin de ce Traité un Recueil de quarante de belles Entrées de Ballet, & autres Danſes de ſa compoſition. Il y en a qui ſont propres pour des Maîtres, & d'autres plus aiſées, convenables à des Ecoſiers déjà avancez en cet exercice, tant pour une perſonne ſeule, pour deux, pour quatre, que pour huit, hommes & femmes.

Outre cela il a mis à la fin du Livre un autre Recueil de toutes les plus belles Danſes de Ballets plus nouvelles, & celles

GALANT. 241

celles qui ont le plus de cours. Le volume est un *in quarto*, rempli de plus de deux cens planches, & se vend dix francs. Le debit s'en fait à Paris chez l'Auteur, rue de Bussy, Fauxbourg S. Germain, à la Cour Imperiale, & chez Michel Brunet, Marchand Libraire, dans la grande Salle du Palais, au Mercure galant. L'Auteur avertit le Public qu'il fera graver à l'avenir toutes les nouvelles dances de Bal à mesure qu'elles se composeront. On les pourra envoyer dans une Lettre, comme on envoie un

Janvier 1700. X

242 MERCURE

air de Musique noté. Chaque danse se donnera pour dix sols. Il promet dans peu de temps un Recueil des plus belles Entrées de Ballet de la composition de M' Pecour, pour homme & pour femme, soit pour une personne seule, soit pour plusieurs. Elles seront gravées fidèlement selon l'intention de l'Auteur.

Le 8. de ce mois mourut Messire Louis Claude Barjot, Seigneur Marquis d'Auncüil, de l'illustre Maison des Barjot. Il commença de servir

GALANT. 243

Sa Majesté au premier Siege de Valenciennes, où il donna des marques de sa valeur. Il estoit alors Enseigne au Regiment des Gardes. Sa Majesté luy donna la Lieutenance, pour le récompenser des belles actions qu'il avoit faites à ce Siege. Après plusieurs campagnes il quitta le Regiment des Gardes, & acheta la Charge de Capitaine-Lieutenant de la Mestre de Camp generale de la Cavalerie legere, où il a servi plus de quinze ans sans discontinuer. Il a fait paroître son courage en toutes

X ij

244 MERCURE

fortes d'occasions , & ne s'est retiré du service de S. M. que parce que la vûe luy estoit tellement diminuée , qu'à peine voyoit il à se conduire. Il estoit Fils de Messire Louis Barjot , Seigneur Marquis d'Auneüil , de Silly-Billiar , & du Marest du Mazy , Matchefroy , & autres lieux , Maistre d'Hostel ordinaire du feu Roy , & Grand-Maistre des Eaux & Forests de Lorraine , & de Dame Marie - Elizabeth de Beaumont , Fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche , Mere du Roy , & Fille de M^r

GALANT. 245

le Marquis de Saint Estienne,
Seigneur du Mazy, Lechelle,
Chamuzy, Clavé, Ovilé &
autres lieux, Gouverneur pour
le Roy des Places de Chasteau-
renault & de Linchamps, &
Colonel d'un Regiment d'In-
fanterie, qui portoit le nom
de Saint Estienne. M^r le Mar-
quis d'Auneüil dont je vous
apprens la mort, mourut le
Vendredy à cinq heures du
soir, & la Femme le lende-
main Samedy, à six heures du
matin. Elle se nommoit Loui-
se de Bossigny, alliée à tout ce
qu'il y a de plus qualifié en Li-

X iij

246 MERCURE

mosin. Ils ont esté enterrez dans leur Paroisse d'Argy en Berry.

Les autres personnes considerables mortes ce même mois, sont

Messire Charles Duret, Seigneur de Chevry, President en la Chambre des Comptes de Paris, cy devant Conseiller au Parlement de Metz, puis en celuy de Paris, Secrétaire & Commandeur des Ordres de Sa Majesté. Il est mort à quatre - vingt - cinq ans, & estoit Fils de Charles Duret, Seigneur de Chevry & de la

GALANT. 247

Grange, aussi President en la
Chambre des Comptes, Se-
cretaire & Commandeur des
Ordres du Roy, & Control-
leur General des Finances de
France, & de Françoise Remy.
Il avoit épousé Madeleine Go-
belin, Fille de Baltasar Go-
belin, President en la Cham-
bre des Comptes, & de Ma-
deleine de Laubéspine, dont
il a eu plusieurs enfans.

Dame Catherine de Bri-
gard, Veuve de Messire Jac-
ques Mallet, Conseiller du
Roy en son Conseil d'Etat,
Controllleur general des Eaux

X iiij

248 MERCURE

& Foreſts de France. Elle laiſſe pluſieurs enfans , entr'autres Jacques Mallet , Seigneur de Druſy , & Brugnieres , Conſeiller au Parlement de la Cinquième des Enqueſtes , & Marie Mallet , Epouſe de Gedeon du Mets , Preſident en la Chambre des Comptes , Intendant , & Contrôleur general des meubles de la Couronne , cy devant Garde du Tréſor Royal.

Dame Catherine du Cheſne , Veuve de Meſſire André de Gaumont , Seigneur du Sauffay , Vaurichard & Cheſ

GALANT. 249

minieres. Elle estoit d'une noble & ancienne Famille de Bearn, alliée aux Maisons de Coissin, & Mazarin. Elle laisse quatre Enfans, sçavoir deux Garçons, dont l'un, Jean de Gaumont, est Conseiller de la Cour des Aides. N. de Gaumont, Épouse de Jacques Jannart, Conseiller au Grand Conseil, & Marie de Gaumont Epouse de Pierre de Brage-longne, President aux Enquestes du Parlement de Bretagne.

Messire Isambert Saver, Seigneur de la Houffaye, Doyen

250 MERCURE

des Tresoriers Generaux de
France au Bureau des Finan-
ces de la Generalité de Rouen.

Dame Marie-Madeleine-
Therese Coicault de Clérigny,
Epouse de Messire Alexandre
Milon, Maistre des Reque-
stes, cy devant Conseiller au
Grand Conseil, Frere de Mes-
sire Louis Milon, Docteur
en Theologie de la Faculté de
Paris, Eveque & Seigneur de
Condom. Elle estoit Fille de
René Coicault, Seigneur de
Clérigny, Conseiller aux Re-
questes du Parlement, & de
N. Carré de Montgeron.

GALANT. 257

Messire Jean Gitton de Puisseaux, Seigneur de Montgiron, Conseiller Secretaire du Roy, & Conseiller Vétérans au Presidial d'Orleans.

Dame Marie - Madeleine Adam, Epouse de Messire Gabriel Guibert de Bussy, Seigneur de Cœuilly, Fontenay, Gagny, & autres lieux. Elle estoit Fille unique de défunt M^r Adam, Avocat au Parlement.

M^r le Boullenger Conseiller au Parlement, Fils de M^r le Boullenger d'Hacqueville, Maistre des Requestes, a épou-

252 MERCURE

fé Mademoiselle de Chavaudon. M^r le Boullenger est d'une Maison considerable dans la Robe , & des mieux alliees ; mais une chose fort particuliere , & qui ne s'est peut-estre jamais rencontrée dans aucune famille que dans la sienne ; c'est que M^r d'Hacqueville , qui vit actuellement, a quatre Fils ; l'aîné Maître des Requestes ; un autre , Conseiller au Parlement , qui vient de se marier ; un troisiéme , Maître des Comptes ; & un quatriéme ; Conseiller au Grand Conseil. Mademoiselle de Chavaudon

GALANT. 253

est une tres-aimable personne pour sa figure, pour son esprit, & pour ses manieres. Elle est Fille de M^r de Chavaudon, Seigneur de Sainte^e Maure, Lieutenant general de Troyes en Champagne, & d'une Sœur de feu M^r de la Jonchere Tresorier general de l'Extraordinaire des Guerres, morte il y a quelques années.

Le 17. de ce mois, M^r le Comte de Vernon, Ambassadeur ordinaire de Savoye, fit son Entrée publique à Paris. M^r le Maréchal de Tourville,

254 MERCURE

& M^r le Baron de Breteuil, Introduceur des Ambassadeurs, allerent le prendre à Picpus dans le Carosse du Roy. La marche commença par le Carosse de ce Baron, attelé de six beaux chevaux. Son Suisse estoit à la teste, précédé de deux Officiers à cheval de cet Introduceur, & de plusieurs de ses gens. L'Euyer de M^r le Maréchal de Tourville paroissoit ensuite, suivi de ses Pages à cheval, & du Carosse de ce Maréchal, Le Carosse du Roy venoit après, dans lequel estoit M^r

L'Ambassadeur, ayant M^r le Maréchal de Tourville à sa gauche. M^r le Baron de Breteüil estoit sur le devant. Ce Carosse estoit précédé de dix huit Valets de pied, vestus de bleu avec un galon velouré p^{ur}ore & blanc. Ils avoient tous des Plumes rouge cramoisi, mêlées d'un peu de blanc. L'Ecuyer de M^r l'Ambassadeur paroissoit ensuite à la teste de quatre Pages. Leurs vestes & leur galon or & argent estoient des plus riches. Tous les Carosses des Princes & Princesses de la Maison Royale sur-

256. MERCURE

voient selon leur rang , dont je vous ay déjà parlé plusieurs fois. On voyoit après cela l'un des Suisses de l'Ambassadeur à la tête de trois Carosses magnifiques. Le premier estoit aussi riche que de bon goust ; & quoy que l'or le rendist des plus éclatans , la peinture ne laissoit pas de s'y faire remarquer. Les glaces en estoient ceintrées , & les ceintres gardoient leurs distances jusqu'au haut de la graveure du Carosse. Le dedans estoit de velours cramoisi plein , garny de galon d'or , & la campanne d'un

broderie d'or. Le siege du Cocher estoit de même, & les houffes des huit chevaux dont il estoit attelé, estoient du même velours, avec une broderie d'or, terminée par une frange d'or relevée en festons. Les huit chevaux estoient noirs.

Le second Carosse estoit coupé, & plus léger. Il n'estoit guere moins riche que le premier. La sculpture avoit moins de relief, mais la peinture n'en estoit pas moins fine. Le dedans estoit de velours à fond d'or, nué de cramoisi & de
Janvier 1700. Y

258 MERCURE

vert , avec un galon d'or & une magnifique campane. Il estoit attelé de six chevaux gris , dont les harnois estoient d'une beauté singuliere , & leurs houffes de la même étoffe , avec deux grands galons & une frange d'or. Le siege du Cocher estoit de même.

Le troisieme Carosse estoit une Caleche fort legere , & bien peinte , attelée de six chevaux noirs , avec des houffes de peaux de Tigres , ornées de plaques de cuivre doré. Le dedans estoit de velours bleu. Cet Ambassadeur n'alla

point loger à l'Hôtel des Ambassadeurs, parce qu'il n'y a que les Ambassadeurs Extraordinaires qui y sont défrayez pendant trois jours. Ainsi il fut conduit à l'Hôtel de Soissons, où il loge. Il y fut complimenté de la part des Princes & Princesses de la Famille Royale.

Le 19. il fut conduit à la première Audience publique du Roy à Versailles, par M^r le Prince Camille de Lorraine, & tout s'y passa à la manière ordinaire dont je vous ay souvent fait le détail.

Y ij

260 MERCURE

Je ne vous ay point parlé de M^{le} Comte de Zihzdorff, Envoyé de l'Empereur, parce que des Envoyez ne font point d'Entrée. Ce Comte qui du mois passé fa première Audienée publique du Roy à Versailles, & de toute la Famille Royale, y fut accompagné par Mrs les Comtes François Adam de Schwarzenberg, Frideric & Charles de Nassau Weilbourg, Henry XV. Reüs de Blava, De Wittzingem Westerbouq, Charles & Leopold de Tschischke de Zayl, Adam de Paar, Fran-

Y

GALANT. 261

çois Antoin de Lichtenstein
à Castelnau François Antoin
& Joseph de Lamberg, Leo-
pold de Zintzendorff. Joseph
Emmanuel de Tauffkirchen,
& par Mrs les Barons Charles
Henry de Schonbourg. Fran-
çois Charles de Wratiflas, Ma-
ximilien Wratiflas, de Mi-
trowitz, Godefroy Daniel de
Wunlichwitz. Guillaum Gos-
vin, & François Henry de Ga-
len. Mrs les Comtes Pierre
Nicolas Straka de Nedabitz
& Libschan, n'ayant pu ac-
compagner M. le Comte de
Zintzendorff, enyoierent

Je
de
do

P

MERCURE

leurs Carrolles, pour grossir
son cortège.

Tous ces Comtes & Barons
avoient chacun leur Carosse
qui servoient de cortège à M^r
le Comte de Zintzendorff.
Cet Envoyé fait icy une figure
qui répond à la grandeur de
Sa Majesté Imperiale, & s'est
attiré l'estime de toute la
Cour.

Je ne vous parleray point
des Ceremonies qui ont esté
observées à l'ouverture de la
Porte sainte à Rome. Les Ga-
zettes, tant de France qu'é-
trangères; en sont si remplies,

GALANT. 263

que n'ayant rien à ajoûter, & ne vous donnant jamais la peine de lire une seconde fois ce que vous sçavez déjà, j'ay crû ne devoir rien dire d'un article si rebattu.

Je croy que vous n'attendez pas que je vous parle ce mois - cy des divertissemens dont la Cour vient de prendre le plaisir. Ils ont esté faits si tard, qu'il m'est impossible d'en apprendre à fond tout le détail avant que de finir cette Lettre.

M^r l'Abbé Larché, que j'ay mis Clerc de Chapelle en par,

264 MERCURE

Tant des presens donnez par
Monsieur le Duc de Lorraine,
a l'honneur d'estre Chapelain
de Monsieur, & a servi en cer-
te qualite aupres de Monsieur
de Lorraine, tant que ce Prin-
ce a demeure au Palais Royal.

Le S^r Guigard, Libraire rue
S. Jacques, commence a debi-
ter un excellent Livre, dont
les personnes veritablement
pieuses peuvent tirer de gran-
des utilitez. Il est du Pere D.
Bernard, Superieur de Saint
Anne la Royale des Theatins
de Paris, qui nous a donne
depuis quelque temps la Vie
de

GALANT: 265

de Saint Gaëtan , que vous
avec trouvée si bien écrite.
Ce dernier Ouvrage est inti-
tulé, *Essais des motifs particuliers*
de la Reconnoissance Chrestienne.
Jusqu'icy divers Ecrits ont trai-
té des graces visibles du Ciel.
On a tiré des motifs de recon-
noissance du bien - fait de la
Création & de celuy de l'A-
doption sacrée , du Decret de
l'Electiion des Saints & de la
Justification des Pécheurs , &
le Pere D. Bernard s'est atta-
ché dans son livre à conside-
rer à fond le mistere de la libe-
ralité de Dieu , & ce qu'il y a

Janvier 1700.

Z

266 MERCURE

de plus particulier dans ses dons, afin d'amener insensiblement l'ame à l'estime & à l'amour qu'on luy doit. Il dit à l'esprit tout ce qui est capable d'y imprimer des sentimens si justes & si salutaires, & il luy ébauche les motifs les plus pressans de se répandre en actions de graces, en présence d'un Dieu toujours occupé à nous consoler. Ce n'est pas qu'il ne donne au cœur tout ce qui peut le nourrir dans la ferveur de la piété. Tantost c'est un profond aneantissement de l'ame, à la

GALANT. 267

vis de son injustice & de son ingratitude ; tantost c'est un sentiment vif d'admiration & d'attendrissement ; tantost c'est une resolution constante de nous laisser toucher aux bienfaits innombrables de la Grace, & de les consacrer par un usage plus Saint. Ainsi les Curieux pourront satisfaire leur curiosité par cette lecture, & les personnes zelées y trouveront dequoy exciter davantage leur ferveur. J'emprunte ces termes de la Preface de l'Auteur, qui fait connoistre qu'il a pris le dessein de ce

Z ij

268 MERCURE

Ouvrage, d'un Traité intitulé,
Les Delices du Divin Amour,
composé en latin, par le Pere
Novarin de la Congregation
des Theatins, dont il a retran-
ché ce qui estoit trop diffus,
& étendu ce qui luy a paru
trop succinct. Le stile est pur,
& d'un homme qui entend
parfaitement les finesses de la
Langue.

Le même Libraire debite
une *Lettre Pastorale*, que M^r
l'Evêque de Gap adresse aux
Nouveaux Catholiques de son
Diocèse. Elle est divisée en
deux parties. La première fait

connoistre que la Religion
Prétendue Reformée n'est
pas celle de Jesus Christ par-
ce que l'unité de la Foy ne
s'y trouve pas ; qu'elle manque
de la Sainteté des mœurs ;
qu'elle n'est ny apostolique
ny ancienne ; qu'aucun de ses
articles n'est dans l'Ecriture
Sainte , & qu'enfin elle n'en-
seigne pas la doctrine que les
Apostres & les Saints Peres
des premiers siècles ont en-
seignée. La seconde partie de
cette Lettre traite de la réalité
du Corps de Jesus Christ dans
l'Eucharistie ; de la Commu-

270 MERCURE

nion sous une espece ; du Sac-
crifice de la Messe, de la Con-
fession & du Purgatoire. Tous
ces points sont traitez solide-
ment, & d'une maniere digne
de la pieté de ce Prelat.

Le Roy a donné le Gouver-
nement de Seyssel, petite Vilt-
le importante sur la frontiere
de Savoye, à M^r d'Ormois,
quia esté autrefois son Page,
& qui est actuellement Major
de son Regiment. Ce Gouver-
nement estoit vacant depuis
quelques mois par la mort de
Messire Marc de Baret, Gen-
tilhomme tres-considerable.

GALANT. 277

par sa naissance, & par les services qu'il a rendus pendant plus de cinquante ans en qualité de Capitaine de Cavalerie, & ancien Major dans le Regiment de Crequile Duc, d'où il fut tiré pour estre fait Exempt des Gardes du Corps. Il avoit épousé Marie de Tricaud, d'une des plus nobles & anciennes Maisons de Bugey, dont il n'a laissé qu'une Fille mariée depuis quelques années à M^{rs} de Riccé, Gentilhomme tres-qualifié de la Province de Bresse, qui a servi longtems dans le Regiment Etranger du

Y. iij.

272 MERCURE

Roy, & qui a eu l'honneur de commander une Campagne l'Arriereban de Bresse, Bugey, & quelques autres Bailliages, où il s'est acquis beaucoup d'estime. M^r de Baret, depuis qu'il avoit quitté le service, à esté plusieurs années Syndic de la Noblesse de Bugey, employ destiné aux personnes les plus distinguées de la Province. Il est mort dans sa quatre-vingt septième année.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *la Toile*, & il a esté trouvé par Mrs Verron de la rue des vieux Augustins; le

GALANT. 273

Pere Boñla du Pont Royal; le
Chevalier sans croix & son frere
le mignon Guerrier Avocat
au Presidial de Mets, de la Ger-
rardiere de la rue des Lions &
sa Commere. **Mademoiselle**
Dablemont, & son aimable
fille de la rue Saint Louis; l'a-
greable **Fanchon** & le bon
Henry de la rue Quinquem-
poix; l'Amant déguisé; l'heu-
reux **Minet** de la rue neuve des
petits Champs; la **Beauté** de
la rue des deux Portes; la jolie
Veuve de la rue de Richelieu,
du costé des Quinze . vingts,
& l'illustre **Celar** de la même

274 MERCURE

ruë, son bon amy; la Dame de la ruë de Savoye. Mesdemoiselles Bajolet & Bourgonne de la ruë des vieux Augustins; l'aimable Indifferente de la ruele de S. Laurent, avec sa charmante Amie de Beauvais, & l'Amant sans espoir du même quartier.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie est de M^r de la Fevriere.

ENIGME.

Souvenez le soir & le matin
Du Maistre & du Valet nous oc-
cupons la main:

GALANT. 275

Sans que l'on y trouve à redire.
De nous avoir on est jaloux,
Et dans l'occasion pour se servir de
- nous,
On nous cherche, & l'on nous
desire.



Un camarade qui nous suit,
Et qui mène beaucoup de bruit,
Nous tient fidelle compagnie;
Il nous sert & nous luy servons,
Et dans tout ce que nous faisons,
Il est toujours de la partie.
Enfin de nous on se trouve si bien
Que dans la solitude, ou bien dans
l'entretien
Chacun avecque nous marque sa
réverie.

276 MERCURE

J'ay encore à vous parler de la mort de plusieurs personnes considerables que nous avons perduës ce mois cy.

Messire Claude Joly, Chan- tre & Chanoine de l'Eglise de Paris, & Official de M^r l'Ar- chevêque. Il est mort âgé de quatre vingt treize ans, ayant conservé une vivacité d'esprit & un jugement sain & entier jusqu'au dernier moment de sa vie. Il estoit infatigable au travail, & assidu à remplir tous ses devoirs, n'ayant jamais manqué depuis le 1. Decem- bre 1631. qu'il estoit Chanoine,

GALANT. 277

à se trouver à tous les Offices de l'Eglise , même aux Matines qui se disent tous les jours à l'heure de minuit. Il estoit Fils de M^r Joly , Lieutenant de la Connestable , & de N. Loisel , qui venoit d'Antoine Loisel , celebre & fameux Avocat , dont nous avons tant de beaux Ecrits. M^r Joly qui vient de mourir , a composé plusieurs Ouvrages , qui sont,

Traité historique des Ecoles Episcopales.

Propositions Chrestiennes pour le soulagement des Pauvres.

278. MERCURE

Voyage fait, par luy à Munster en 1646.

Traduction des deux Livres de l'estat du mariage, composez par François Barbaro, Noble Venitien.

Instruction Chrestienne pour les Financiers.

Avis Chrestiens & moraux pour l'instruction des Enfans.

La Veuve Chrestienne, dédiée à la Reine-mere défunte.

Divers Opuscules, tirez des Memoires de M. Ansoine Loisel, Avocat au Parlement, son Ayeul maternel.

De Verbis Usuardi, qua in

Martyrologio Ecclesie Parisiensis referuntur, in festo Assumptionis B. Mariae Virginis.

Traditio antiqua Ecclesiarum Francia, seu totius Imperii Occidentalis, quae in ipsius Martyrologio ad festum Assumptionis B. Mariae Virginis referuntur, vindicata.

De reformandis horis canonicis, & rite constituendis Clericorum minoribus consultatio.

Il a compilé les œuvres de M. Guy Coquille, qui contiennent entre autres plusieurs Traitez touchant les Libertez de l'Eglise Gallicane. Il a encore fait la Vie d'Erasmus, tirée sur ses Lettres, sur les Memoires &

280 MERCURE

Sur plusieurs Ouvrages particuliers ;
Ce Livre n'est pas encore imprimé.
On luy attribue divers autres ouvrages ;
Le Recueil des Maximes véritables & importantes pour l'institution du Roy ,
Traité de la Restitution des Grands , &c.

Messire Glaude Gaillard ,
Conseiller au Parlement, & Sous-Doyen
de la Grand' Chambre. Il avoit
epousé N. Gobelin, Fille de Jacques
Gobelin, Maître des Comptes,
& de Marie Bachasson. Il estoit
Frere de N. Gaillard, Epouse de Jean-
Baptiste Voisin, Seigneur de la No-
raye, Maître des Comptes. Il laisse
plusieurs Enfans : entre autres Clau-
de Gaillard, Conseiller au Par-
lement de la Cinquième des En-
questes.

Messire Louis Charreton , Sei-

GALANT. 280

gneur de la Douze, cy-devant Avocat General aux Eaux & Forests, mort sans alliance, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il estoit fils de Louis Charreton, Seigneur de la Douze, mort President aux Requestes du Palais, & Doyen du Parlement, & de Charlotte de Godefroy. Il avoit une Sœur N Charreton, qui avoit épousé M^r le Boultz, Maistre des Requestes.

Pierre de la Chapellè, Ecuyer, Seigneur de Pleix, Doyen des Professeurs en Droit dans l'Université de Bourges, où il a professé pendant 55, ans, mort à Bourges âgé d'environ soixante & douze ans. Il a esté Maire de Bourges, & a un frere, Claude de la Chapelle, Chanoine, Chancelier, & Docteur en Theolo-

Janvier 1700. Aa

282 MERCURE

gie, de la même Université, cy-de-
vant Official & Grand-Vitair de
M^r l'Archevesque de Bourges. Il
laisse plusieurs enfans, entr'autres,
Jean de la Chapelle, Seigneur de S.
Port, Receveur general des Finan-
ces en la Generalité de la Rochelle,
l'un des Quarante de l'Academie
Françoise. M^r de la Chapelle, Cha-
noine & grand Archidiaque de Bour-
ges, N. de la Chapelle, Epouse de
François Margat, Seigneur de Bas-
sedes, Doyen des Conseillers du
Presidial de Bourges, & N. de la
Chapelle, Epouse de M^r Gassot,
Seigneur de Boisfort, Avocat du
Roy au même Presidial.

Mademoiselle Elisabeth de Per-
rien de Crénan, fille d'honneur de
la feuë Reine, âgée d'environ 50
ans. Elle estoit fille de Pierre Perrien

GALANT. 285

Marquis de Crénan en Bretagne,
Grand Echanton de France, & de
Marguerite de Beül, la première
femme, & petite fille de Maurice,
Seigneur de Perrien, & d'Anne Ur-
voy de Crénan.

• Messire Jean de Cornelius, Che-
valier de Saint Louis, mort à Neuilly
Saint Front, pres Auchy le Chasteau.
Il avoit quatre-vingt ans, & a été
Lieutenant Colonel au Regiment
Dauphin.

• Mademoiselle le Porier de Blanc-
mesnil, fille & unique héritière de
désunt René Porier, Seigneur de
Blancmesnil, Pr. fillet en la premiè-
re Chambre des Enquestes, Chef de
la Maison des Potiers, si connue par
quantité de sujets de merite qu'elle
nous a donnez dans les premières
Charges de l'Épisc. & de la Robe. Bro-

Aa 111

284 MERCURE

est morte sans alliance, laissant une fort grande succession.

Il y a toujours eu des gens qui se sont distinguez plus que d'autres dans les Arts & dans les Sciences. M^r Petitot excelloit autrefois dans les Portraits en émail ; il faisoit ceux du Roy qui se donnoient aux Ambassadeurs, & autres personnes de marque, que Sa Majesté vouloit en gratifier. Il faut que la perfection dans cet art soit bien difficile, à acquérir, puisque dans un Royaume aussi grand que celuy de France, & où les Arts fleurissent avec autant de succès, il ne s'est trouvé que deux personnes qui ayent réussi dans cet art depuis la mort de M^r Petitot, les autres n'ayant osé se produire. M^r Perraut qui avoit le premier donné des Portraits d'émail au Public de

GALANT. 285

puis la mort de M^r Petitot, vient de mourir. Il auroit sans doute poussé l'émail encore plus loin qu'il n'a fait, par son application continuelle à ce travail, & par les connoissances qu'il y acqueroit tous les jours, faisant luy-même son émail, & n'épargnant ny soins ny peines pour tâcher à se perfectionner. On a trouvé chez luy quelques Portraits de miniature, qui apparemment luy avoient esté donnez pour faire en émail. On en a aussi trouvé quelques autres qu'on ne connoist point; & comme ces Portraits peuvent luy avoir esté envoyez par des personnes qui en seront en peine, il faut pour en avoir des nouvelles s'adresser où il demeureroit, rue du Chantre, ou chez M^r Cornu, Sculpteur du Roy, Place du Louvre.

286 MERCURE

Il ne reste plus que M^r de Châtillon pour les Portraits en émail. Il est Graveur & Dessinateur du Roy & de l'Academie des Sciences, & ces talens ont réus si parfaitement, luy ont fait mériter un logement que Sa Majesté luy a donné il y a déjà plusieurs années dans la Galerie du Louvre. Il n'a travaillé en émail que depuis ce temps-là, quoy qu'il eust il y a long temps des lumières touchant cet Art, qui donnoient sujet de croire qu'il y réussiroit. On ne s'est pas trompé, & il est hors de doute qu'un homme dont la profession a toujours esté de dessiner & qui excelloit dans ce talent, doit éussir mieux qu'un autre dans des ouvrages dont la correction du Dessin fait une des principales parties. Je suis.

A Paris, ce 31. Janvier 1700.

T A B L E.

P Reludè.	
<i>Lettre sur la Statuë Equestre du Roy.</i>	6
<i>Lotterie à Toulouse.</i>	12
<i>Seconde Dissertation sur la petrification des excremens.</i>	26
<i>Ceremonie faite à Maubeuge en Hainaut.</i>	44
<i>Lettre écrite de Mâcon.</i>	63
<i>Lettre aux Damos de Bordeaux.</i>	77
<i>Morts.</i>	90
<i>Canal nouveau.</i>	91
<i>Madtigaux.</i>	95
<i>Dissertation touchant la maladie d'une Fille qui a déçu.</i>	98
<i>Opera spirituel.</i>	137
<i>Lotterie à Paris.</i>	147
<i>Pensions données par le Roy.</i>	151
<i>Nouvelle maniere de faire des Cachets.</i>	164
<i>Mariages.</i>	165

T A B L E.

<i>Madrigaux.</i>	171
<i>Avis à une Beauté.</i>	175
<i>Histoire.</i>	180
<i>Conversions.</i>	196
<i>Morts.</i>	198
<i>Lettre écrite de Chandernagor.</i>	209
<i>Histoire des Isles Marianes.</i>	213
<i>Première suite des Pièces d'Orgues du premier ton de Mr Marchand.</i>	232
<i>Choregraphie.</i>	234
<i>Autre Article de Morts.</i>	242
<i>Entrée de Mr l'Ambassadeur de Savoye.</i>	253
<i>Article réservé.</i>	263
<i>Erreur.</i>	263
<i>Essai des motifs de la Reconnoissance Chrestienne.</i>	264
<i>Lettre Pastorale.</i>	268
<i>Gouvernement donné.</i>	270
<i>Article des Enigmes.</i>	272
<i>Troisième article des Morts</i>	276

Les Jettons doivent regarder la page 163.

